

Le stationnement sur l'espace public

L'omniprésence des véhicules...

préjudiciable à la bonne présentation des monuments
et incohérente avec la mise en valeur patrimoniale de la ville



Des besoins spécifiques

pour encourager une nouvelle pratique de la ville

Le manque (quasi-absence) de points de stationnement pour les cycles et autres 2-roues non motorisés entraîne des effets indésirables des pratiques de déplacement doux, notamment en terme d'accrochage et de stationnement...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

b) Les usages des espaces libres

Le stationnement

Les cours et jardins collectifs et/ou privés

Dans le tissu urbain dense de la ville, nombreux sont les espaces libres privés d'usage collectif qui participent à l'ambiance paysagère des rues. Leur bonne présentation peut largement contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité des quartiers.

Des espaces trop souvent abandonnés aux véhicules

D'usage privé ou collectif, bon nombre d'espaces libres sont occupés au stationnement de véhicules dans la ville... souvent au mépris d'efforts de plantation-végétalisation ou de mise en valeur paysagère.



Des cours intérieures à usage collectifs

A la manière d'un « caravansérail », une cour intérieure peut permettre l'utilisation commerciale du rez-de-chaussée dans un cadre architectural de qualité qui prédispose à la flânerie, comme protégée du mouvement incessant de la rue. L'accès se fait par un passage sous le 1er étage de l'habitation sur rue.

Caractéristique de plusieurs immeubles de la rue Carnot, une telle disposition constitue assurément d'intéressantes perspectives-alternatives pour la diversification et l'attractivité commerciales de L'Isle-sur-la-Sorgue...



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

b) Les usages des espaces libres Les cours et jardins collectifs



Des espaces collectifs peu appropriés... difficilement appropriables ?



Des espaces privés à requalifier

Par le revêtement des sols extérieurs, les aménagements paysagers et le soin apporté à l'entretien, certains espaces libres privés visibles depuis les espaces publics influent sur l'ambiance de la ville patrimoniale.





**c) Les principales dénaturations
du paysage urbain**

c) Les principales dénaturations du paysage urbain

Sans conteste la valeur patrimoniale de L'Isle-sur-la-Sorgue, et par voie de conséquence la qualité son attractivité, résulte largement de l'omniprésence de l'eau qui façonne la ville et singularise les ambiances. Cependant les singularités l'isloises sont mises à mal par diverses dénaturations du paysage urbain qui, peu à peu, tend à banaliser ce cadre de vie et de visite...

Les principales dénaturations, les plus dommageables, évoquées brièvement ci-après, sont celles pour lesquelles doit être insufflée (et affirmée) une volonté de changement des comportements individuels et de l'appréhension des problématiques d'aménagement à l'échelle du quartier ou de la ville, en cohérence avec sa mise en valeur patrimoniale.

Les principales dénaturations du paysage urbain portent sur :

- **Les « verrues des façades » ;**

Il s'agit de tous les éléments-parasites, équipements technologiques et enseignes commerciales, positionnés en façade (sur rue) et visibles depuis les espaces publics, qui interfèrent dans la perception visuelle des lieux, notamment dans toutes les perspectives d'exception qu'offre la ville.

- **Les « services aux personnes » :**

Il s'agit des équipements et réseaux publics ou collectifs, très souvent peu ou mal intégrés dans le contexte patrimonial.

- **Les excès de certains commerces :**

L'attractivité touristique doit être confortée par des activités commerciales qui respectent et valorisent le site, alors que le foisonnement de commerces, terrasses et déballages, l'individualisation des devantures, la multiplication et l'exubérance d'enseignes peuvent conduire à l'effet inverse. De plus, la saisonnalité de certains commerces, le plus souvent exercés dans le cadre de location des locaux, compromet les investissements permettant d'améliorer la qualité des devantures. Le souci de rentabilité se traduit notamment par le choix de traitements, matériaux et teintes peu onéreux et par la mise en place d'enseignes très (trop) voyantes. Pourtant, c'est l'exigence de qualité dans les aménagements, et non pas l'originalité, le commun (la banalité) ou l'exubérance, qui assure le maintien d'une véritable qualité des lieux touristiques.

- **L'importance laissée aux véhicules :**

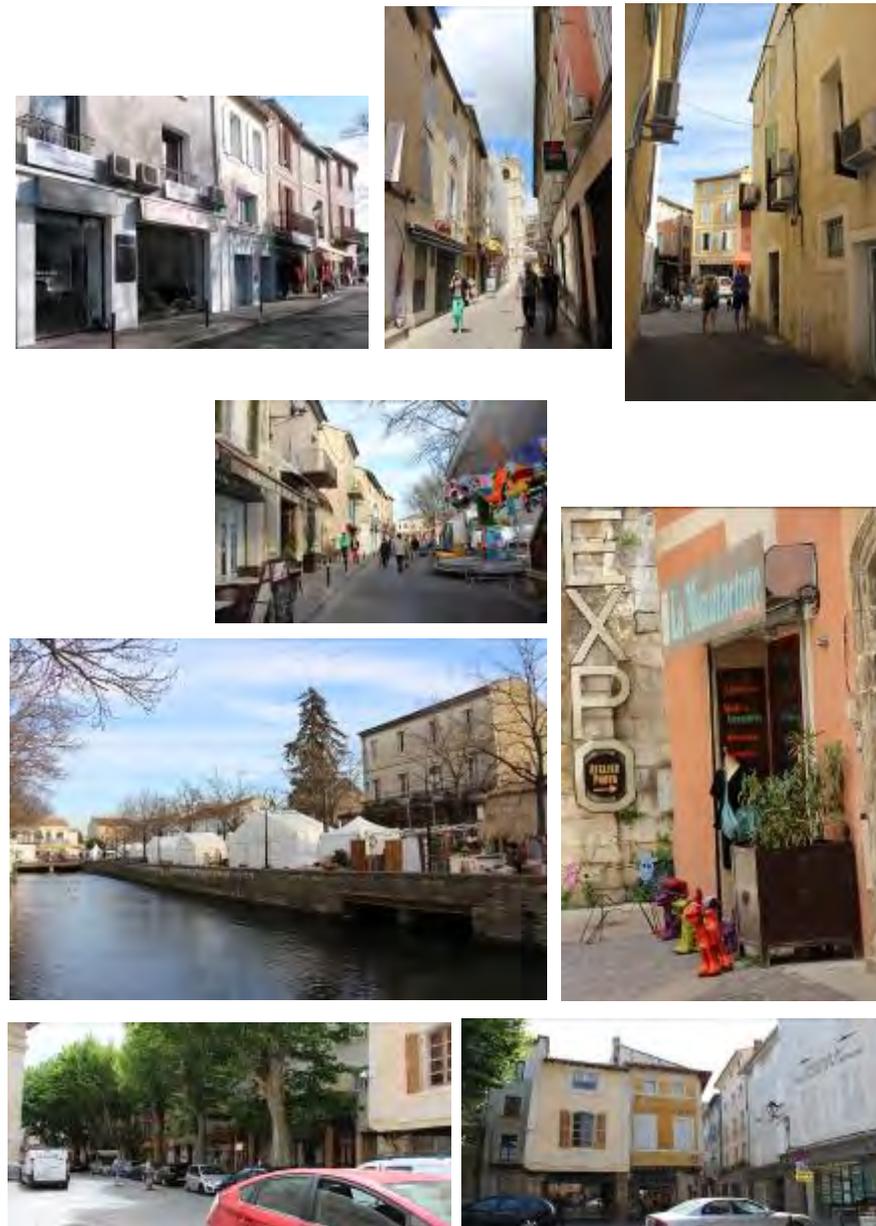
La circulation et le stationnement dans la ville constituent des problématiques prioritaires pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine l'islois, tant en terme de cadre de vie et d'habitabilité que de qualité et de confort d'usages des espaces publics.

- **Les incongruités urbanistiques et architecturales :**

Il s'agit d'incohérences en terme d'urbanisme et/ou d'architecture qui porte fortement atteinte au patrimoine bâti et paysager de la ville.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations introduction



Les « verrues des façades »

La prolifération d'équipements technologiques « parasites » en façade (sur rue), visibles depuis les espaces publics, nuit considérablement à la qualité d'ensemble, notamment dans toutes les perspectives visuelles d'exception qu'offre la ville.

Les équipements techniques

Indispensables au confort des habitants et aux besoins des visiteurs, les équipements et réseaux publics ou collectifs sont très souvent peu ou mal intégrés dans les efforts de mise en valeur patrimoniale.

Au-delà de représenter une certaine modernité « technologique », ces équipements constituent de véritables « verrues » sur les façades, qui arrêtent le regard et banalisent les lieux. Ils contribuent ainsi fortement à la dégradation du paysage urbain. Seule une réflexion en amont (préalable au projet) peut permettre de répondre aux exigences à la fois techniques, esthétiques et respectueuses du patrimoine (en terme de matériel, positionnement...).

Les enseignes et pré-enseignes commerciales ... et souvent leur surenchère

Destinées à faciliter le repérage des commerces, services et produits, les enseignes influencent directement le paysage urbain. Le nombre et l'intensité des activités commerciales justifient une modération des enseignes dans le centre historique de L'Isle-sur-la-Sorgue et dans les abords de la ville pour préserver les ambiances paysagères et, par voie de conséquence, la typicité des lieux, l'attractivité touristique et la qualité du cadre de vie.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations

introduction



Les excès de certains commerces

L'attractivité de L'Isle-sur-la-Sorgue dépend des spécificités de son paysage urbain : pour être bénéfique à tous, habitants, usagers et commerçants, la fréquentation touristique ne doit pas nuire à la qualité de vie et à la typicité des lieux.

Force est de constater que des efforts consentis pour que les activités de commerce respectent et valorisent le site, notamment en terme de devantures, terrasses & déballages (mise en couleurs, matériaux, emprise au sol...) peuvent encore s'intensifier. L'expérience montre que c'est l'exigence de qualité dans les aménagements, et non pas l'originalité, le commun (la banalité) ou l'exubérance, qui assure le maintien d'une véritable qualité des lieux touristiques. Contrairement aux dires, c'est en unifiant et harmonisant les teintes, les équipements, le mobilier, etc. que la charte des terrasses récemment mise en application va renforcer la bonne présentation du centre-ville et des abords de L'Isle et ainsi son attrait.

Etre visibles sans outrance

Pour attirer les clients, un commerce doit être visible, repérable et se démarquer des commerces voisins. Dans un contexte patrimonial comme celui de L'Isle-sur-la-Sorgue, toute activité commerciale doit répondre à cette nécessité par une réponse appropriée, moins banalisante que dans une galerie commerciale de banlieue : l'optique doit être, non seulement de ne altérer le paysage urbain, mais au contraire de contribuer à en renforcer la qualité, de manière à conforter les spécificités des lieux et améliorer le confort et le plaisir de visite.



Triste facette de L'Isle-sur-la-Sorgue : des rideaux métalliques peu qualitatifs en période de fermeture

Se démarquer par son respect du patrimoine

Une devanture trop originale ou incohérente avec son environnement proche est contre-productive : elle constitue une **pollution visuelle** qui génère un sentiment de malaise chez le passant qui, alors, presse le pas pour aller plus loin. Soigner son image en cohérence dans le sens d'un paysage urbain harmonieux



Se faire remarquer pour le meilleur...

et parfois le pire



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations Les excès de certains commerces

Soigner l'apparence... même pendant la fermeture

La mise en valeur des devantures des commerces porte essentiellement sur leur bonne présentation aux clients potentiels... autrement dit pendant leurs horaires d'ouverture.

Or les périodes de fermeture ont une incidence forte sur le paysage urbain : outre le changement d'ambiance globale de la ville, presque déserte avec ses rues et ses quais « vides », les commerces fermés offrent un deuxième « visage » à la ville qui fait également partie de la typicité des lieux, puisque les riverains le côtoient tous les jours et que des visiteurs peuvent aussi le découvrir hors des périodes ou horaires d'affluence.

L'apparence des commerces fermés n'est pas anecdotique puisqu'elle intervient dans la qualité du cadre de vie des habitants plus de la moitié du temps : toutes les fins de journée et pendant toute la saison hivernale (d'octobre à avril).



La banalisation du paysage urbain par l'importance laissée aux véhicules

La circulation et le stationnement dans la ville intra muros constituent des problématiques prioritaires pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine L'Islois, tant en terme de cadre de vie et d'habitabilité que de qualité et de confort d'usages des espaces publics.

Une monopolisation des usages préjudiciable à la qualité du « vivre ensemble »

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue étant très densément bâtie, les espaces libres jouent un rôle important dans le paysage urbain et dans la pratique de la cité.

Du fait de leur occupation systématique et durable par des véhicules, nombreux sont ceux, publics ou privés, qui ont perdu leur usage de lieux de rencontre par les habitants riverains. Prenant alors l'allure de « banales » zones de stationnement, ces espaces libres déqualifient leur environnement urbain en restreignant leurs usages et leurs appropriations possible tout en niant et/ou occultant les spécificités architecturales des façades qui les délimitent. Cette utilisation mono-spécifique des espaces libres aboutit à la banalisation du paysage urbain l'islois qui devient comparable à n'importe quel stationnement et à la désertion d'autres usages : détente, loisirs, flânerie, jeux, contemplation...



Une négation de la qualité architecturale et urbaine

Certains espaces libres privés, en particulier les cours privées qui marquent l'entrée des propriétés, ont perdu leur usage d'apparat et d'accompagnement de l'architecture remarquable pour devenir de banales aires de stationnement privatives....

C'est le cas de la cour de l'Hôtel-Dieu, visible depuis la rue des Roues, dans laquelle sont toujours garés quelques véhicules de service. Cet espace non bâti participe à la mise en scène de l'entrée de l'hôpital, notamment par sa composition à partir de l'axe de symétrie de la porte d'entrée monumentale faisant face au portail monumental sur la rue (ci-contre) pour dialoguer avec le patrimoine architectural des trois ailes du bâtiment.

La présence de véhicules dans cette cour d'entrée banalise cet espace en lui faisant perdre sa double fonction d'accueil et d'intimité, son ambivalence dedans-dehors, sa dualité bâti-non bâti...

Le cœur de la Juiverie dont la fonction de « place » est limitée

Les 5/6 de l'espace public étant dévolus au stationnement, la « Place de la Juiverie » ne peut jouer son rôle de lieu de rencontres et d'échanges qu'aux abords du banc public positionné sous l'ombrage des platanes...

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville L'importance laissée aux véhicules

Dans la ville ancienne, la démolition d'immeubles a agrandi certains espaces libres supplémentaires ou en a créé de nouveaux. Pour être bénéfiques à la communauté, de telles opérations doivent être accompagnées de :

- L'aménagement en lieux appropriables pour un usage collectif favorisant le vivre ensemble ;
- Le traitement qualitatif des murs aveugles (intérieurs ou de refends) devenus façades.



Les « services aux personnes »

Indispensables au confort des habitants et aux besoins des visiteurs, les équipements et réseaux publics ou collectifs sont très souvent peu ou mal intégrés. Outre leur aspect (généralement banalisant), il est difficile de concilier leur **usage public** qui impose qu'ils soient facilement repérables et accessibles et le **respect du patrimoine** au nom duquel ils doivent être le plus discrets possible. Seule une réflexion d'envergure peut répondre à cette double exigence technique et esthétique.

Des nuisances difficiles à concilier avec la mise en valeur

La gestion des déchets, en particulier la collecte des ordures ménagères et autres emballages, est indispensable dans une ville touristique comme L'Isle-sur-la-Sorgue ; elle impose un mobilier urbain spécifique. Aux déchets des habitants l'islois, permanents ou saisonniers, viennent s'ajouter ceux extrêmement importants résultant de la forte fréquentation touristique, des activités de restauration et des commerces.

Le positionnement des conteneurs répond au problème de l'accessibilité par le camion-poubelle, ce qui aboutit à leur forte « présence » dans le paysage urbain, puisque très visibles depuis les accès et franchissements.

Les quais « sud » sont équipés de conteneurs enterrés, généralement positionnés sur les quais, à proximité immédiate de la Sorgue. Très citadin, ce mobilier s'accompagne de force barrières pour protéger l'espace et les bornes de véhicules ; il n'évite pas l'amoncellement de sacs en cas de trop-plein.

Les quais « nord » sont équipés d'espaces réservés au regroupement de conteneurs sur roulettes, dont l'emprise importante se situe également en bord de Sorgue.



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations

Les « services aux personnes »

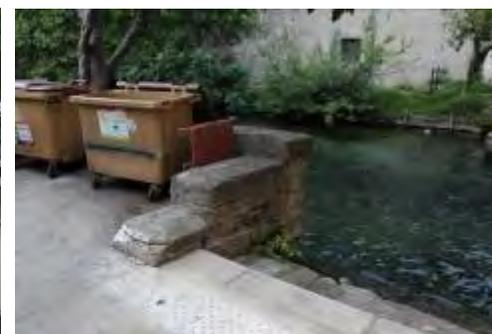
Les transformateurs électriques

Si l'aspect des transformateurs dépend directement de leur fonction, leur positionnement et les modalités de leur intégration dans le paysage urbain peuvent faire l'objet d'efforts supplémentaires...



Les toilettes publiques

Ni la nécessité ni la fonctionnalité des WC publics ne devrait primer sur la qualité des espaces publics et le respect de l'esprit des lieux...



Les incongruités urbanistiques ... et parfois architecturales

Dominé par la densité de constructions et le tracé en creux de la voirie, le paysage urbain est étroitement lié à l'implantation des bâtiments et aux aménagements de l'espace. C'est la raison pour laquelle toute incohérence urbanistique et/ou architecturale entraîne une altération forte, et durable, de la qualité d'ensemble. C'est tout particulièrement lors de discontinuité des alignements de façades sur rue et la recherche d'une originalité architecturale.

Des incohérences urbanistiques

En terme d'urbanisme, les principales incongruités sont liées au non respect d'une règle fondamentale du tissu urbain dense des villes historiques : l'alignement sur rue **et** l'implantation en limite de l'emprise publique. Toute discontinuité dans l'alignement de façades sur rue crée une ...

be bâti et les espaces libres dont il est le négatif

Des « hors-sujets » architecturaux

Incongruité



PROPOSITION :

Compte tenu de la démarche patrimoniale engagée par la commune, il est indispensable d'améliorer l'intégration des constructions récentes volumineuses de l'hôpital. Pour ce faire, la requalification des façades sur rue pourrait passer par la création de loggias d'une protubérance (vitrée) à une autre, afin de redonner une planéité... et qui pourraient par la même occasion offrir un petit espace privatif extérieur aux résidents.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations
Les incongruités urbanistiques



CROQUIS

requalification des façades sur rue
par création de loggias

Les extensions récentes de l'hôpital...
à requalifier en priorité



Les incongruités urbanistiques ... et parfois aussi architecturales

Autres (très) mauvais exemples...

Médiocrité du traitement de la devanture Rue Carnot : la Grand-Rue de L'Isle-sur-la-Sorgue



Rue Carnot

Interprétation farfelue d'une spécificité l'isloise : les galeries couvertes

- Erreur de positionnement
- Mauvais traitement de l'angle de rue



Portalet
face à un MH

Typologie architecturale hors sujet

Place de la Juiverie



II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

c) Les principales dénaturations
Les incongruités urbanistiques



Perceptions contrastées
selon la mise en couleurs

Bassin de Bouïgas

Promouvoir ou outrager le « pittoresque » ?

Image récupérée sur Internet



Mise en couleurs incohérente...

combinée à des aménagements
... Hasardeux !



Absence de finitions

Entrée d'un habitat collectif
proximité de la porte de Bouïgas



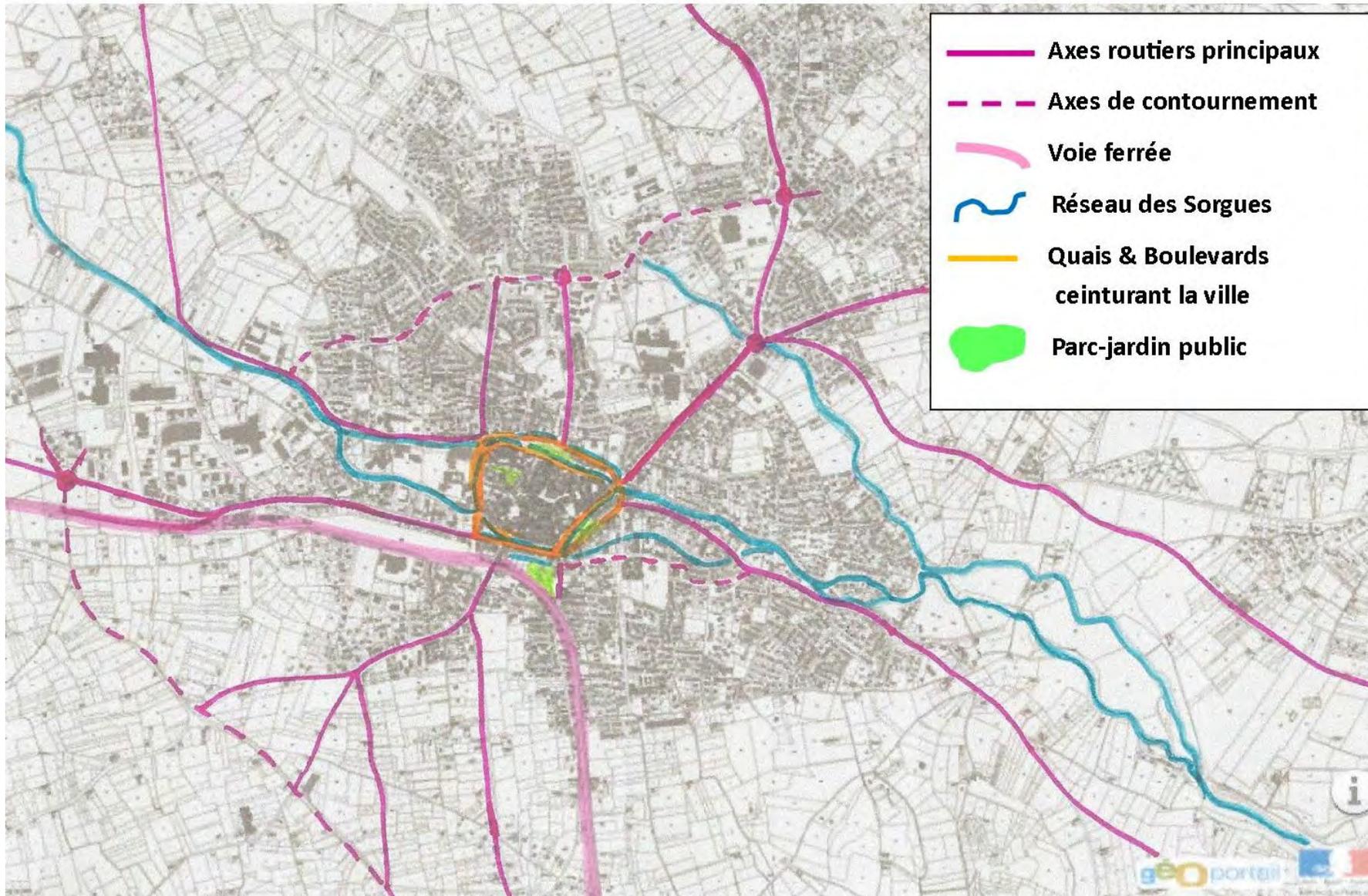


**II.2. Les faubourgs de la ville
de L'Isle-sur-la-Sorgue**

II.2.1. Les faubourgs « historiques » de L'Isle-sur-la-Sorgue

**RIVES
DE
SORGUE**
ANTIQUITES
BROCANTE
20
EXPOSANTS
SALON de THÉ
←
OUVERT dimanches
et jours fériés

II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE
II.2.1. Les faubourgs « historiques »
introduction

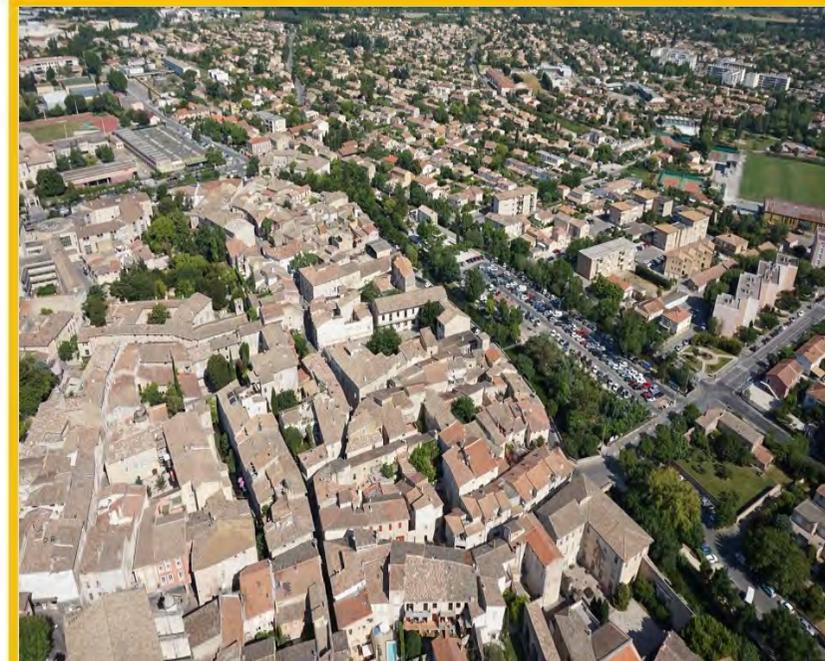


LEGENDE :

- ■ ■ ■ ■ Boulevards urbains & plantations d'alignement
- — — — — Accès majeurs à la ville
- ⋯ ⋯ ⋯ Accès secondaires Desserte
- — — — — Voie ferrée
- — — — — Bras de Sorgue
- ☆ Pont franchissement de Sorgue
- ⬠ P Aire de Stationnement



II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE
II.2.1. Les faubourgs « historiques »
introduction





Les contours de la ville

Une ville façonnée par l'eau...

Des faubourgs historiques fortement modelés par le réseau des Sorgues

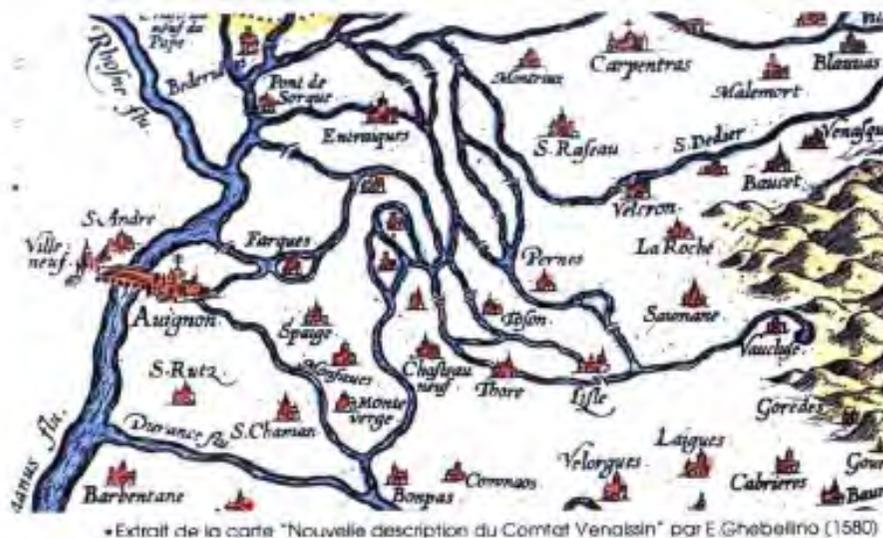
Au-delà de son centre ancien ceinturé d'eaux, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue est marquée par ses faubourgs historiques qui composent avec le réseau des Sorgues.

De nos jours comme autrefois, bien que parfois moins perceptible du fait d'aménagements particuliers très urbains ou trop routiers, l'omniprésence de l'eau contribue fortement aux ambiances des différents quartiers développés en périphérie de l'île originelle...

Ces spécificités méritent d'être mises en valeur, voire mises en scène, pour renforcer la qualité du paysage urbain, améliorer le cadre de vie et accroître l'attractivité et la singularité de L'Isle-sur-la-Sorgue. Parmi ces spécificités,

- Le caractère réticulé des Sorgues qui irriguent / maillent les faubourgs ;
- Les points de franchissement des bras de Sorgues et canaux, tant par voies routières que pour les piétons ou les cyclistes, qui devraient (et mériteraient de) constituer des repères physiques dans le paysage urbain l'islois ;
- La persistance de nombreux ouvrages hydrauliques, témoins silencieux mais néanmoins puissants des relations très étroites qu'entretient la ville avec l'eau, et qui évoquent ou attirent l'attention sur la singularité de certains édifices voisins, jadis pourvoyeurs de richesses et d'activités : les moulins, usines ou fabriques...

Source :
Plan Paysager Communal de L'Isle-sur-la-Sorgue
(Agence Paysages, 1993)



Extrait de la carte "Nouvelle description du Comtat Venaissin" par E. Ghebelino (1580)



• La ville dans ses remparts percés de portes : la grande porte d'Avignon, la porte de Villevieille, la porte de Bouigas, d'où partent la route de Cavailhon, la route de Robion, ...
La Sorgue se divise en de nombreux bras, reliés à un réseau de canaux ; l'eau alimente les industries (un moulin avec sa roue), les alignements d'arbres suivent plutôt le cours de l'eau.



Les portes de la cité accès historique au cœur de la ville patrimoniale

Ceinturée d'eaux, et autrefois de remparts, la cité historique de L'Isle-sur-la-Sorgue est marquée par ses « portes », qui donnent accès au cœur de la ville.

De nos jours comme autrefois, les « portes » constituent des points stratégiques de la ville, alliant plusieurs fonctions :

- Le repère physique des limites de la ville intra muros,
- Le contrôle de l'accès au centre urbain,
- Le franchissement des bras de Sorgues.

Ainsi les abords de ces « portes » jouent un rôle essentiel dans la perception des contours de la ville patrimoniale de L'Isle-sur-la-Sorgue... Ils méritent alors une attention toute particulière pour une mise en scène (et en valeur).



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les contours de la ville



La Porte de Bouigas

Une entrée privilégiée
entre trafic routier et miroir d'eaux...



La Porte des Gorlands dite Porte d'Avignon :

Une aire de stationnement incongrue
au-dessus de la Sorgue...



La Porte des Frères Mineurs dite Porte de la colonne

Une entrée magistrale
au dans une ville commerçante...



Le Portalet

Une entrée discrète
entre Monument Historique
et immeuble collectif à requalifier...



La Porte de Villevieille

Une entrée banalisée
par une surenchères d'enseignes
et équipements parasitant les façades....

Le franchissement des Sorgues

Les ponts, aux portes de la ville

A chaque porte de la ville est associée un pont, qui permet (et contrôle) le franchissement des bras de rivière.

Aujourd'hui, les ponts qui donnent accès à la ville historique sont aux mêmes emplacements que les ponts anciens. Seuls ont changé leur aspect, leur dimensionnement (largeur) et leur système constructif. D'autres types de franchissement existent : des passerelles (piétonnes), en ossature de fer et avec un platelage en bois, enjambent les bras de Sorgues et permettent aux habitants et aux visiteurs de relier plus aisément les deux rives.

Les remparts et autres éléments bâtis marquant (signalant) les portes historiques ayant disparu, c'est le franchissement de la Sorgue qui joue le rôle de « seuil-entrée » de la ville intra muros.

A ce titre, on ne peut que regretter que soit largement altérée la perception de ces points stratégiques de franchissement. Les principales altérations sont trois types :

Le libre accès aux véhicules dans la ville ancienne

L'élargissement des ponts

Répondant à l'évolution des modes de transports et la généralisation de la circulation routière dans la ville, l'élargissement des ponts s'est largement fait au détriment de l'esthétique des ouvrages, du respect du site et de la mise en valeur patrimoniale des lieux.

Pour preuve, l'aménagement de la Place R.Char **occupée par la circulation et du stationnement... au-dessus de l'eau, sur le pont (élargi) de la Porte d'Avignon...**



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville



Le couvrement des Sorgues

Par ailleurs, l'effet de « pont-porte » est perturbé par diverses constructions qui font écran et recouvrent une portion de Sorgue, telle que la station-essence à proximité immédiate de la Porte d'Avignon.

Place R.ené Char



Les passerelles publiques :

Une invitation à la contemplation du patrimoine de l'eau

L'affluence touristique et la prolifération des terrasses en bord de Sorgue conduisent à une privatisation de la vue du cours d'eau. Le continuum de terrasses coupe les perspectives visuelles sur le cours d'eau. Les bords de Sorgue sont peu accessibles, mis à part en traversant les terrasses. Le cheminement praticable se retrouve restreint à la chaussée,

Des balcons-belvédères

propice à la contemplation de la rivière

Finalement, la Sorgue n'est bien perceptible que depuis les passerelles publiques qui enjambent la rivière. Les passerelles deviennent alors des balcons-belvédères sur le(s) spectacle(s) renouvelés de l'écoulement de l'eau, des prouesses de sa faune sauvage (canard, poissons...), ainsi que sur diverses activités spécifiques (pêche, joutes...).

La plus forte singularité de L'Isle-sur-la-Sorgue ne réside pas dans la seule présence de l'eau tout autour de la ville, mais dans la multiplicité des ambiances paysagères étroitement liées à la présence des Sorgues tout à la fois mêmes et très différentes, au cheminements le long de leur cours, à leur franchissement, leur contemplation...

Cette multiplicité provient également du traitement des espaces libres qui lui sont associés. Les quais sont tantôt très urbains et occupés par des aménagements touristiques, tantôt très naturels et bucoliques.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville



Les quais

de part et d'autre des bras de Sorgue qui ceignent la ville

Des quais « côté faubourgs » font face aux quais aménagés lors de la démolition des remparts, sur la rive des Sorgues délimitant la ville intra muros. Leurs aménagements originels, la qualité des matériaux les composant et le mobilier urbain associé, ainsi que la plantation de platanes, témoignent du rôle de « promenade urbaine » dont ils étaient déjà largement investis lors de leur création.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville



Les quais & les berges

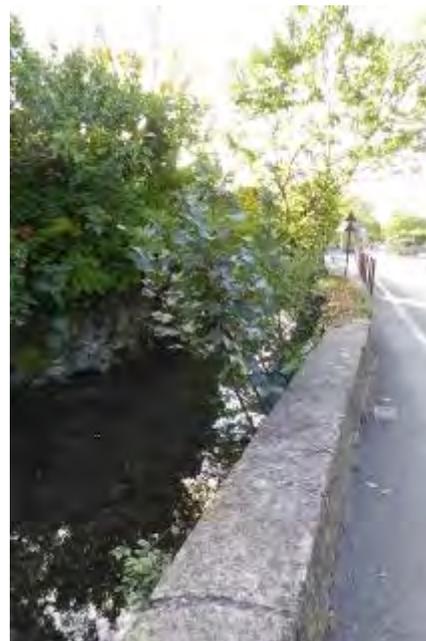
de part et d'autre des bras de Sorgue qui ceignent la ville

Dans les faubourgs, les berges des Sorgues sont :

- Soit aménagées en quais reprennent les modalités d'édification des quais « emblématiques » de la ville historique, notamment par la qualité des matériaux les composant, le choix de la pierre de taille ou le couronnement des murs de soutènement et le mobilier urbain associé (garde-corps et passerelles en ferronnerie...);
- Soit traitées de manière plus rurale et naturelle, par l'édification de murs de soutènement en pierre, selon un appareillage plus ou moins assisé de moellons tout venant.



*Soutènement des berges
Sorgue des jardins*



*Traitement des berges
à la manière de quais
Sorgue des Névens*



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les contours de la ville

Les « îles » de L'Isle-sur-la-Sorgue : Petite-Isle & Grande-Isle

A proximité immédiate du centre historique, deux îles voisines contribuent à l'ambiance qualitative et le paysage urbain de l'Isle en prolongeant singulièrement la ville par des espaces publics.

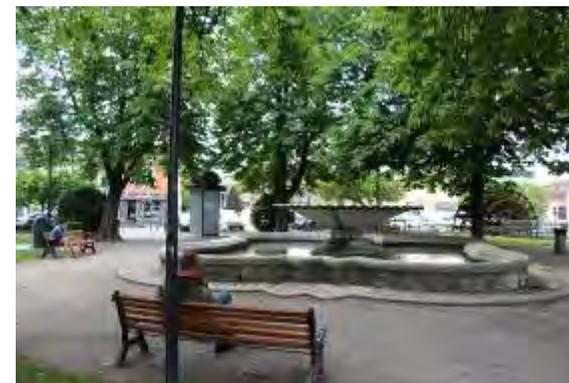


C'est en particulier le parc du château des Névens qui constitue un parc urbain dans lesquels se côtoient divers usages : détente (pelouse, fontaine, bancs publics, promenade ombragée...), manège, espace de marchés...

Dans le prolongement du parc urbain des Névens se dresse l'alignement des habitations mitoyennes, construites sur « l'île des pêcheurs » (anciennement dénommée Petite Ile), accessibles par leur passerelles semi-privatives enjambant la Sorgue de la Cigarette.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les contours de la ville





*L'omniprésence du réseau des Sorgues
dans la ville extra muros*



*L'omniprésence du réseau des Sorgues
dans la ville extra muros*

Les bords de Sorgues

L'eau a façonné la ville ancienne. La ville résulte des aménagements de la Sorgue, depuis le Partage des eaux jusqu'en aval de l'agglomération.

Le décret impérial du 27 mars 1852 promulgue la séparation en deux branches de la Sorgue, en aval de la ville. Ce texte prévoit des proportions : 5/12^e pour la branche de Velleron (avec un mur déversoir de 35m) et 7/12^e pour celle de l'Isle (et un déversoir de 60m). Cet espace est appelé **bassin des Espeluques** ou **Partage des Eaux**.

Le **canal de l'Arquet**, bras de la Sorgue, traverse le centre historique de la ville. L'eau était utilisée à des fins exclusivement domestiques (habitants et bétails), puis au développement de l'industrie ; elle s'est révélée une précieuse source d'énergie. Au XVIII^{ème} et tout début du XIX^{ème} siècle, le nombre de roues sur le canal de l'Arquet s'est considérablement accru (on en recense alors 17).

Le **bassin de Bouïgas** constitue un des points centraux de la commune car il fractionne à nouveau la branche mère de la Sorgue en quatre cours d'eau : la Sorgue du midi, celle du nord (ou des hors), la Sorgue des jardins (ou du pont Frès) et celle des Capucins.

Le **pont des Cinq Eaux** est un point névralgique de l'Isle où se rejoignent les deux branches de la Sorgue du midi, le fuyant du Moulin Vert, la Sorgue de Villevieille et celle des jardins. En 1741, le cours de Villevieille et le pont des Cinq Eaux ont été créés pour permettre la communication extra muros de la Porte d'Avignon et de celle de Villevieille.

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues



Bassin des Espeluques

ou **Partage des Eaux**

Le terme « Espeluques » vient du provençal *Espelucho* et du latin *Spe-lunca* qui signifie grotte, antre ou encore caverne.



Bassin de Bouïgas

Le nom de Bouïgas (parfois Bouïgas ou Boulïgas) est très ancien et sa signification est une énigme car personne n'a encore pu trouver l'origine de cette dénomination.



Pont des Cinq Eaux



L'attractivité des Sorgues jusqu'au « Partage des Eaux »...

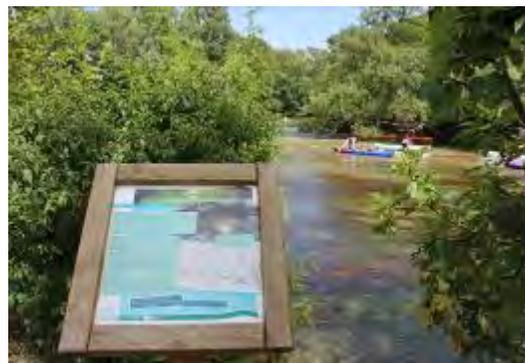
Au sein de la ville, les bras de Sorgues exerce une attractivité forte, qui suggère le cheminement et la découverte de leur source. Un itinéraire permet de remonter le cours des Sorgues jusqu'au « Partage des Eaux » au lieu-dit des Espélugues. C'est là que la Sorgue, qui prend naissance au pied de la falaise de la Fontaine-de-Vaucluse, au creux de la *Vallis Clausa*, Grand Site de France. Relier la « perle verte » de L'Isle à sa source, c'est ainsi remonter le fil de l'eau et mieux comprendre / cerner sa nature sauvage...

Une ambiance paysagère d'exception

Les bords de Sorgues offrent un contraste d'ambiances : à la fois très sauvages, ils sont sur une grande part de leur linéaire extrêmement fréquentés, aménagés, « artificialisés »...

Une coexistence d'usages... parfois conflictuelle

Du fait de leur forte fréquentation, les Sorgues font parfois l'objet de conflits d'usages, notamment pour la pratique de sports de pleine nature : canoë, baignade, canotage...



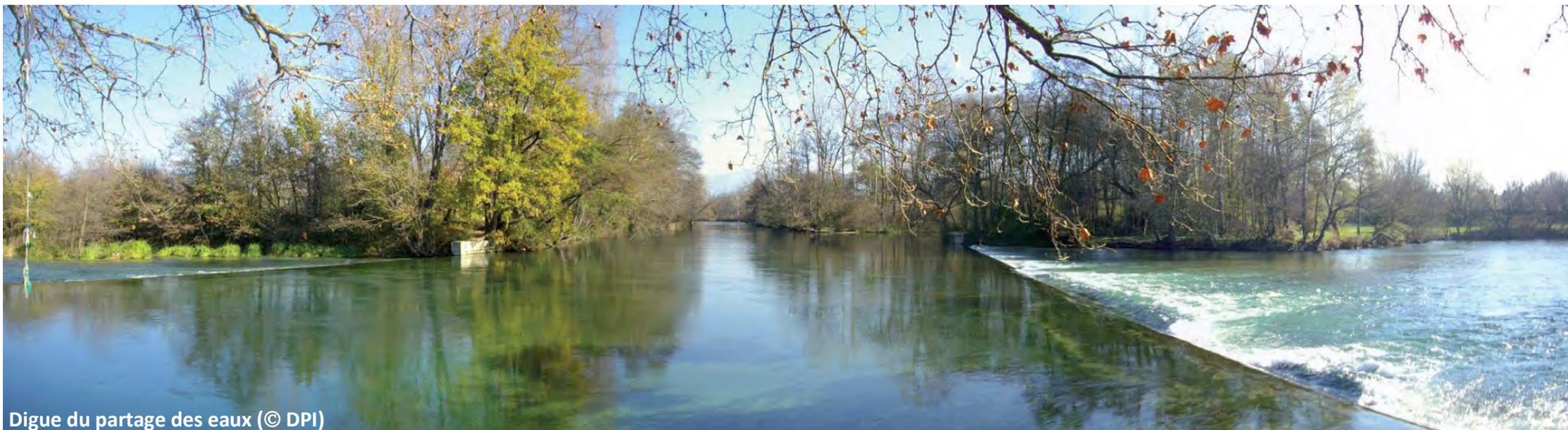
II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues



Partage des eaux (cadastre de 1828)



Digue du partage des eaux (© DPI)

Les bords de Sorgues : un art de vivre...

Vivre en bord de Sorgue est une expérience et un plaisir renouvelé pour tous les passionnés de nature... Pour ceux qui ont la chance d'y résider, ce sont à a fois un véritable art de vivre et un profond amour pour cette rivière qui se transmettent de génération en génération.

Des accès privés aux Sorgues

Depuis chaque propriété qui s'étend jusqu'en bord de Sorgues est aménagé un accès privatif à l'eau, tantôt maçonné, tantôt bétonné, tantôt édifié en pierres sèches ou en bois.



Le confortement des berges

Les berges de la Sorgue sont soumises à de nombreuses « tortures » (dixit le Livret des Riverains de la Sorgue, publié par la CCPPSMV) : effleurement permanent de la rivière, piétinement (et parfois circulation), terriers de ragondins...



L'entretien des berges s'avère donc nécessaire.

Si divers systèmes de confortement des berges coexistent (enrochement, mur en pierres...), la technique traditionnelle, la plus naturelle et la plus simple est le piquetage, consistant à planter des piquets en pin dans le fond de la rivière, reliés entre eux.

Le traitement des abords...

Un cheminement permet de relier le site naturel du « partage des eaux » à la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, en longeant la Sorgue sur pratiquement tout son parcours. Aménagé pour la circulation à voie unique, ce cheminement est fortement modelé par les clôtures et portails qui délimitent les propriétés privées riveraines... dont le traitement souvent très citadin n'est pas toujours en cohérence avec la valeur hautement patrimoniale de ce site naturel.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues



Confortement des berges par piquetage



Les bords de Sorgue

jusqu'au « Partage des Eaux »

Constituent des limites naturelles de parcelles, les bras de Sorgues font l'objet de divers aménagements par les propriétaires riverains qui interviennent dans la mise en valeur de leurs abords.

Soumises à la réglementation liée à la Loi sur l'eau, ces interventions peuvent plus ou moins mettre en valeur ou au contraire dénaturer la qualité patrimoniale, naturelle et environnementale des lieux.

Le long de ces cours d'eau, se posent trois problématiques principales :

- les accès à l'eau
- le soutènement des berges
- Les traitement des limites parcellaires (clôture,



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les bords de Sorgues

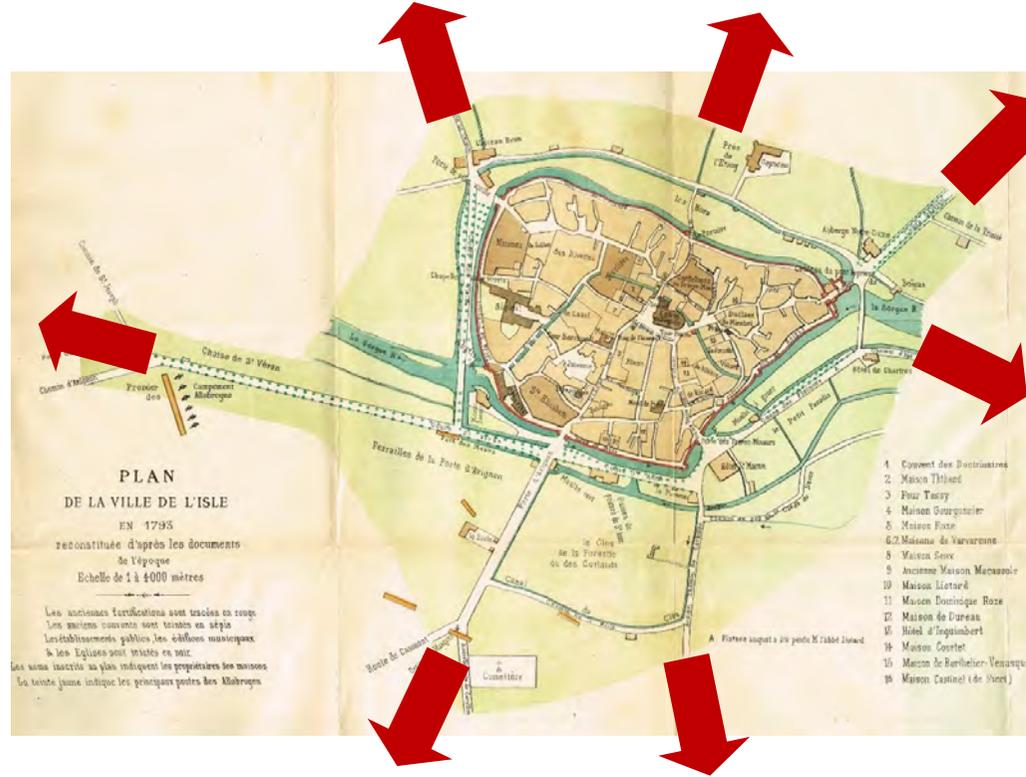


Les faubourgs historiques de la ville

Les accès historiques

II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les accès historiques

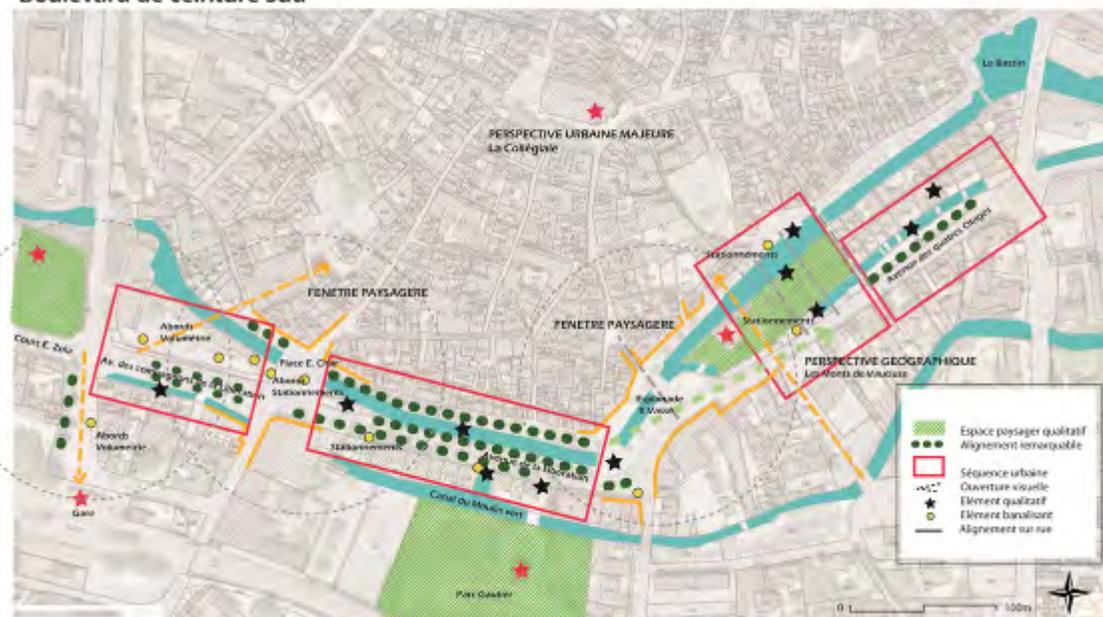
Route d'Avignon



Les boulevards urbains entourant la ville intra muros et sa ceinture de bras de Sorgue

II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les boulevard urbains

Boulevard de ceinture Sud



Le cours Fernande Peyre : un accès historique et mémoriel

Le Cours Fernande Peyre traduit une volonté de mise en scène d'un axe (accès) historique et mémoriel de la ville.

C'est à ce titre que l'intégralité fait l'objet d'une protection au titre de Site Inscrit.

Dès sa conception, quatre rangées d'alignements marquent la composition de cet axe de communication important, renforçant par une quadruple linéarité la perspective sur l'obélisque. Ainsi, au fil du temps, les seules variantes que ce boulevard ait connu sont :

- la taille des arbres au fur et à mesure de leur croissance et leur silhouette (feuillaison) changeant selon les saisons ;
- le remplacement des arbres en raison de maladies : les ormeaux originaux ont du être remplacés par des platanes, eux-mêmes remplacés récemment par des micocouliers ;
- le nombre de constructions qui bordent le boulevard.

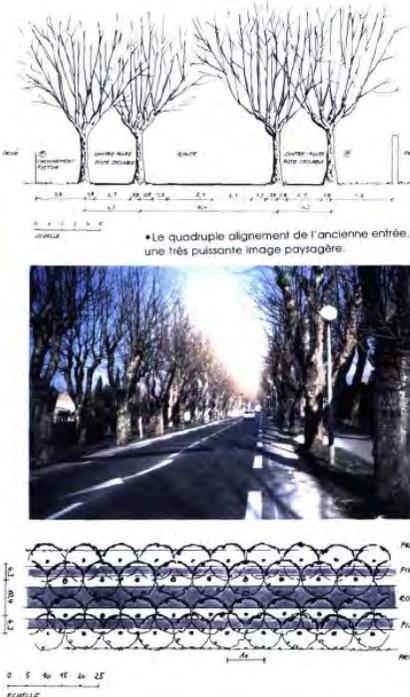


II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Les « mails » urbains



Deux repères dans le paysage urbain :
le monument commémoratif & la pyramide... à mettre en valeur

Le maintien du principe d'un double alignement d'arbres, de part et d'autre de l'axe urbain, pour marquer sa monumentalité



Les mails

Au XIX^{ème} siècle sont aménagés, en limite des villes, des mails urbains qui participent à la singularité des quartiers de cette époque.

Leur qualité réside dans la clarté et la force du parti urbain et paysager adapté : un vaste espace urbain orienté, voué aux fonctions multiples de promenade et de détente, déplacements, foires et kermesses, espace ombragé par une quadruple rangée d'une essence de haute tige (très fréquemment le platane).

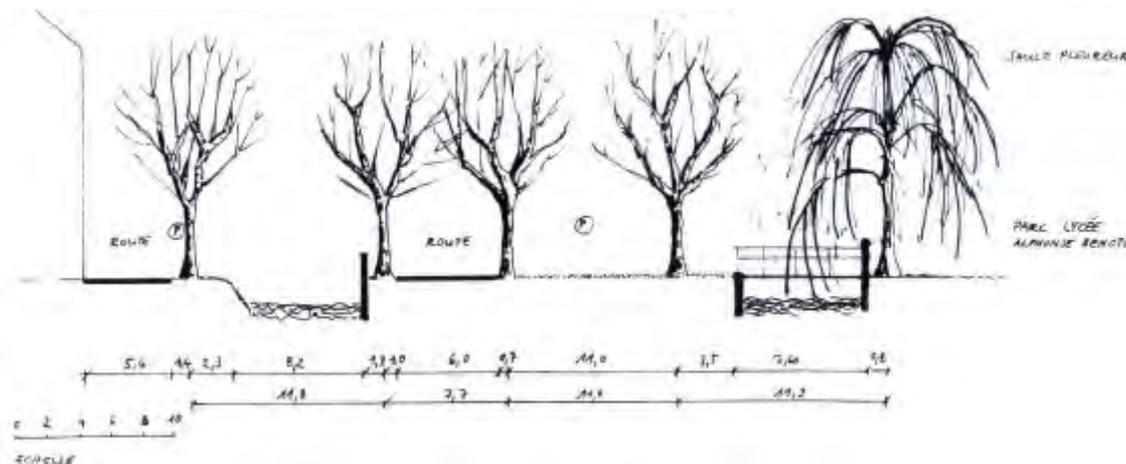
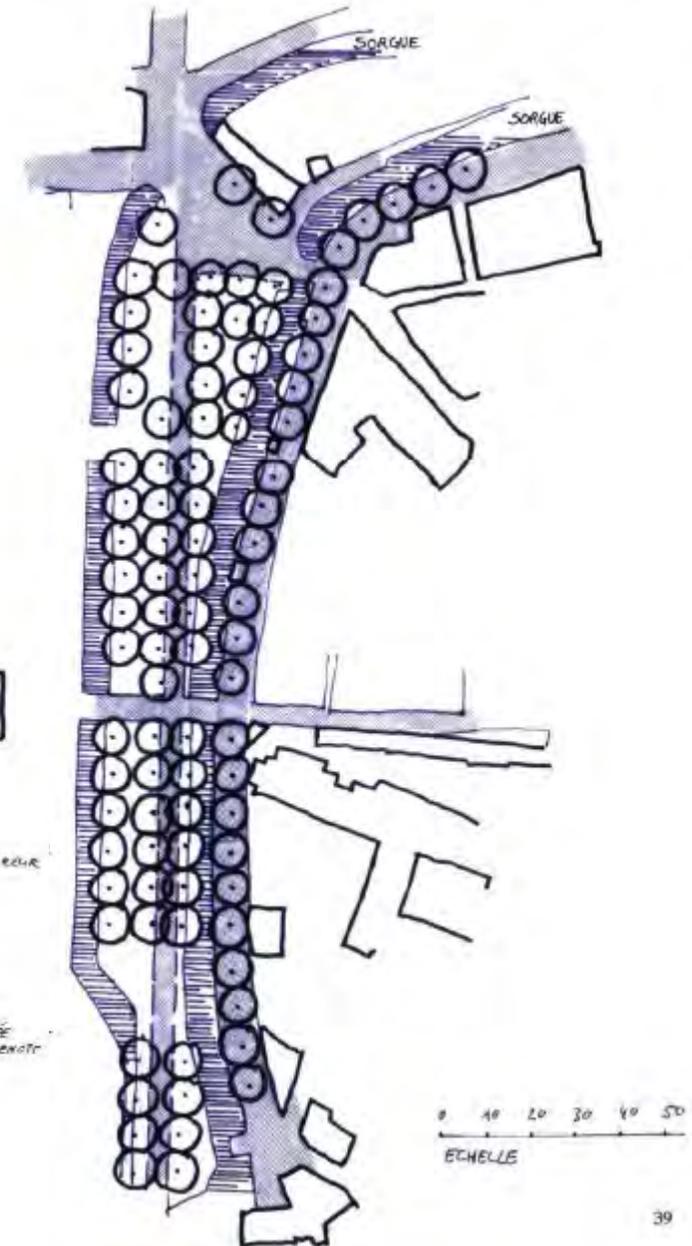
A L'Isle-sur-la-Sorgue, les principales avenues ont été aménagées en mails, faisant partie d'un projet paysager clairement défini à l'échelle de la ville qui génère des espaces de grande qualité jouant un rôle important dans l'image et le fonctionnement de la cité. Parmi les mails lislois, le Boulevard Victor Hugo est sans doute l'un des plus beaux exemples de mail urbain, axé sur le bâtiment de la gare et donnant accès au prestigieux Lycée Benoit.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Les « mails » urbains



Extrait :

Plan Paysager Communal
de L'Isle-sur-la-Sorgue
(Agence Paysages, 1993)

Le quartier de la Gare

La Gare de l'Isle-sur-la-Sorgue a été mise en service entre 1865 et 1868.

Déterminant dans le développement de L'Isle-sur-la-Sorgue, le quartier de la gare constitue un secteur très important des faubourgs historiques de la ville.

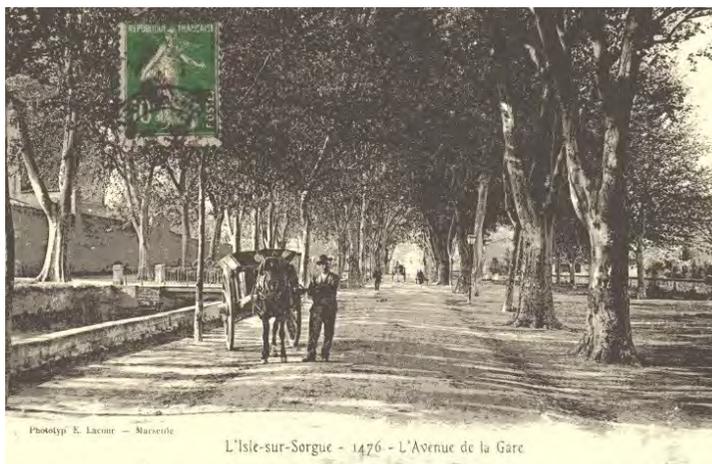
Un quartier qui témoigne de l'essor économique L'Islois

La première image de L'Isle pour certains voyageurs

Encore de nos jours, ce quartier représente pour bon nombre de visiteurs de L'Isle le premier contact avec la ville patrimoniale.

Nota :

Projet d'urbanisation en cours d'élaboration sur ce secteur.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Le quartier de la Gare



La composition urbaine d'un quartier

Si la voie de chemin de fer dessert également d'autres secteurs de la commune, c'est le quartier de la gare qui affirme l'importance de la ville, tant par l'architecture du bâtiment de la gare que par les aménagements alentours, ainsi que par la densité et la qualité du tissu urbain qui compose son environnement immédiat.

Le devenir de ce quartier devra impérativement respecter son histoire et poursuivre ces efforts de composition urbaine.



Le lotissement dans les faubourgs de la ville

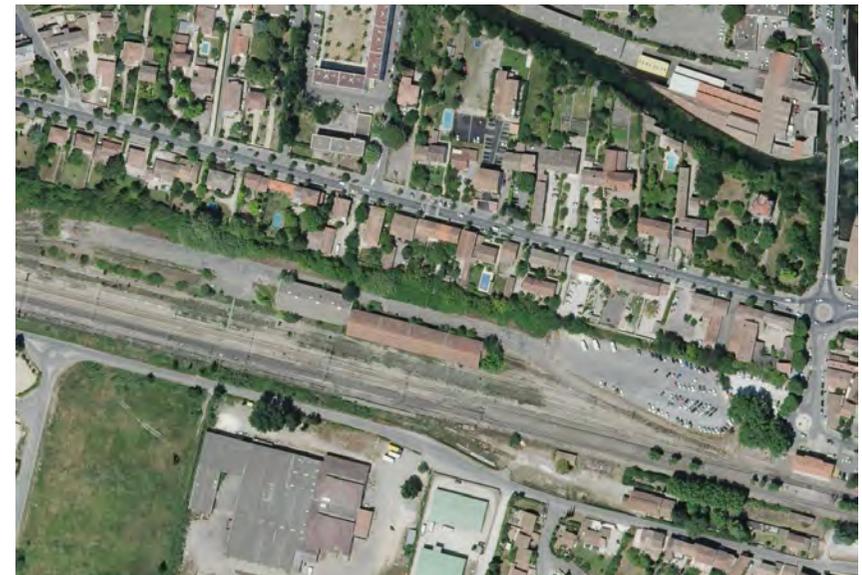
Le long des axes principaux, certains secteurs des faubourgs ont été constitués par lotissement des terrains jusqu'alors non bâtis et construction d'habitations mitoyennes par mur-pignon, dont le linéaire bâti et l'alignement des façades sur rue comme sur jardin, à l'arrière, marquent le paysage urbain.

Il s'agit véritablement d'opérations d'urbanisation systématique le long des voies, sur un parcellaire régulier en lanière.

C'est notamment le cas le long de la route d'Avignon, les boulevards urbains qui ceignent la ville au sud, ainsi que la Petite Ile.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Le lotissement des faubourgs



Le lotissement des faubourgs

Les alentours de la ville comptent plusieurs linéaires d'habitations de faubourgs, construites à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle, le long du boulevard qui ceinture la ville et le long de la route d'Avignon, à l'est.

Dévolus à un habitat populaire, ces faubourgs résultent d'une véritable opération de lotissement, marquée par un parcellaire en lanière le long des voies. Ces faubourgs se caractérisent par un paysage urbain très particulier, du fait de :

- l'urbanisation en bande, caractérisée par un alignement parfait des façades sur rue et la succession de façades de maisons mitoyennes de même hauteur (R+1) et même largeur ;
- La présence de murs délimitant l'emprise publique, de l'autre côté de la voie : il s'agit de clôtures constituées de murs surmontés d'une grille et doublés de haies délimitant les parcelles situées de la route d'Avignon, et d'un alignement de garde-corps maçonnés et en feronnerie le long de la Sorgue.

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Le lotissement des faubourgs



En arrière, chacune des maisons en bande dispose d'un petit jardin. Visible depuis la voie ferrée et le parking aménagé sur un espace libre proche, la succession des jardinets mitoyens crée également un paysage urbain tout à fait spécifique.



Un paysage urbain très emblématique marquant la proximité de la ville historique

Les alentours de la ville comptent plusieurs linéaires d'habitations de faubourgs, construites à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle, le long du boulevard qui ceinture la ville et le long de la route d'Avignon, à l'est.

Un habitat populaire, aligné sur rue

Dévolus à un habitat populaire, ces faubourgs résultent d'une véritable opération de lotissement des terrains marquée par un parcellaire en lanière le long des voies. Ces faubourgs se caractérisent par un paysage urbain très particulier, du fait de :

- l'urbanisation en bande, caractérisée par un alignement parfait des façades sur rue et la succession de façades de maisons mitoyennes de même hauteur (R+1) et même largeur ;
- la présence de murs délimitant l'emprise publique, de l'autre côté de la voie : il s'agit de clôtures constituées de murs surmontés d'une grille et doublés de haies délimitant les parcelles situées de la route d'Avignon, et d'un alignement de garde-corps maçonnés et en ferronnerie le long de la Sorgue.

En arrière, chacune des maisons en bande dispose d'un petit jardin. Visible depuis la voie ferrée et le parking aménagé sur un espace libre proche, la succession des jardinets mitoyens crée également un paysage urbain tout à fait spécifique.

L'affirmation de boulevards urbains

A proximité immédiate avec la ville historique, en vis-à-vis avec les quais, au sud, le lotissement des faubourgs se traduit par un linéaire d'habitations cossues disposant généralement de deux étages, marqués par une entrée monumentalisée et un vocabulaire architectural plus riche, caractéristique de la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.1. Les faubourgs « historiques »

Le lotissement des faubourgs



L'urbanisation des îles proches de la ville

Bien que situées à proximité immédiate de la ville historique, les îles formées par les bras de Sorgues sont longtemps restées pratiquement pas bâties jusqu'au milieu ou fin du XIX^{ème} siècle.

Le Cadastre Napoléonien (1828) ci-contre montre l'emprise bâtie est restreinte à la ville intra muros et à quelques bâtiments d'exploitation.

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle, que ces terrains ont subi une urbanisation directement liée à l'essor économique de L'Isle. Il s'agit véritablement d'opérations d'urbanisation systématique le long des voies d'eau, sur un parcellaire régulier en lanière., prolongeant les lotissements d'habitations le long des boulevards et de la

Au nord de la ville, l'île du Portalet demeure majoritairement non bâtie, contribuant au paysage urbain « nature »



**Ancien Hôtel
Pétrarque & Laure**



La Petite Ile



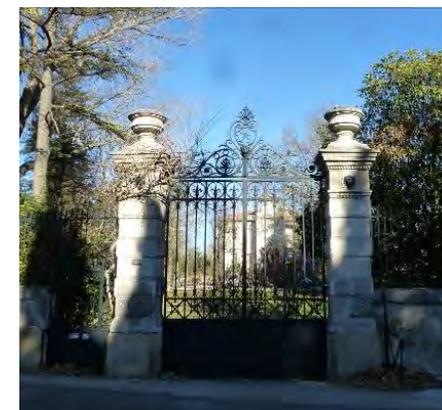
L'implantation des « châteaux »

Fin XIX^{ème} siècle et début XX^{ème} siècle, certains propriétaires font construire diverses habitations cossues dans lesquelles ils viennent séjourner en période de chasse au gibier d'eau. Ces résidences de villégiature affichent leur réussite sociale et économique par :

- L'emprise très importante du parcellaire ;
- L'implantation de la maison au milieu de la parcellaire,
- L'aménagement d'un jardin-parc arboré où sont plantées diverses essences exotiques (cèdres...),
- La richesse et l'originalité des décors architecturaux du bâtiment d'habitation,
- Le soin et l'ostentation des éléments de clôture : portails en ferronnerie ouvragée et piliers en pierre de taille, grille sur mur bahut maçonné...



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » L'implantation de « châteaux »





II.2.2
Les implantations religieuses
hors les murs

Les Institutions religieuses (toutes disparues)

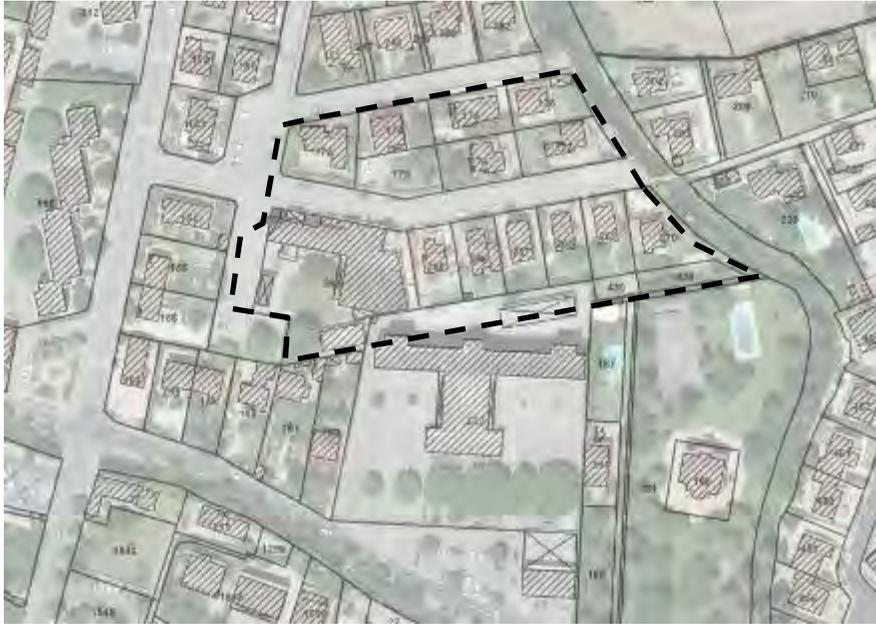
II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.2. Les implantations religieuses

Les implantations religieuses hors les murs n'ont pas perduré. Seuls les Capucins semblent avoir laissé de vestiges apparents, qui sont intégrés aujourd'hui dans des édifices publics.

Capucins

Notre Dame : lien avec la collégiale?
(auberge et moulins)

Maison de Sénanque



18. *Usine des Capucins.* — La prise d'eau, par une conque au Bassin de Bouïgas, existait avant la Révolution, pour alimenter le Couvent des Capucins; elle fut régularisée par l'arrêté du 6 juin 1833, approuvé par le Ministre le 5 mai 1834. L'usine à sole des Capucins appartenait à Castinel (autorisé à construire une roue le 5 octobre 1867), elle est devenue une laiterie.





11.2.3
Moulins, Usines & Fabriques
hors les murs

Les Moulins des faubourgs

Véritable ville industrielle au XIX^{ème} siècle, L'Isle-sur-la-Sorgue comporte un nombre d'ouvriers importants.

Les moulins sont présents dès le moyen âge, et pas seulement dans la ville intramuros : la Sorguette, Mousquety, le Moulin Premier sont presque aussi anciens que ceux qui se trouvaient sur le canal de l'Arquet, à l'intérieur des remparts...

Le textile est resté une spécialité amorcée dès le XIII^{ème} siècle avec les draps dits « blanquets » : en complément des fabriques de draps de laine dont la fabrication est toujours assurée chez Brun de Vian Tiran, il y avait de nombreuses filatures de soie (une spécialité ayant précédé celle de la ville de Lyon) et des teintureries.

La disposition des différents types de moulins dans le territoire était directement lié à la l'intensité de la force motrice.

Les arbres des roues passaient parfois sous des ponts, des routes... avant d'actionner les mécanismes des moulins, par exemple sur le Quai Lices Berthelot. Ce qui explique que les fabriques ne soient pas forcément adossées aux roues hydrauliques.

Les deux premiers moulins furent ceux de Mousquety et de la Sorguette. On peut également remonter à la création du Canal de Vaucluse, puisque pas moins de 10 moulins furent créés sur ce canal jusqu'à Avignon avec la Rue des Teinturiers.

Au XIX^{ème} siècle, la ville voit l'apogée des moulins : elle en aurait compté jusqu'à 1962 assurant la production de soie, farine, huile, pâtes alimentaires et plâtre.

Tous ces propriétaires, et notamment les papetiers, furent séduits par les qualités d'extrême pureté de la Sorgue...



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.1. Les faubourgs « historiques » Moulins, usines & fabriques

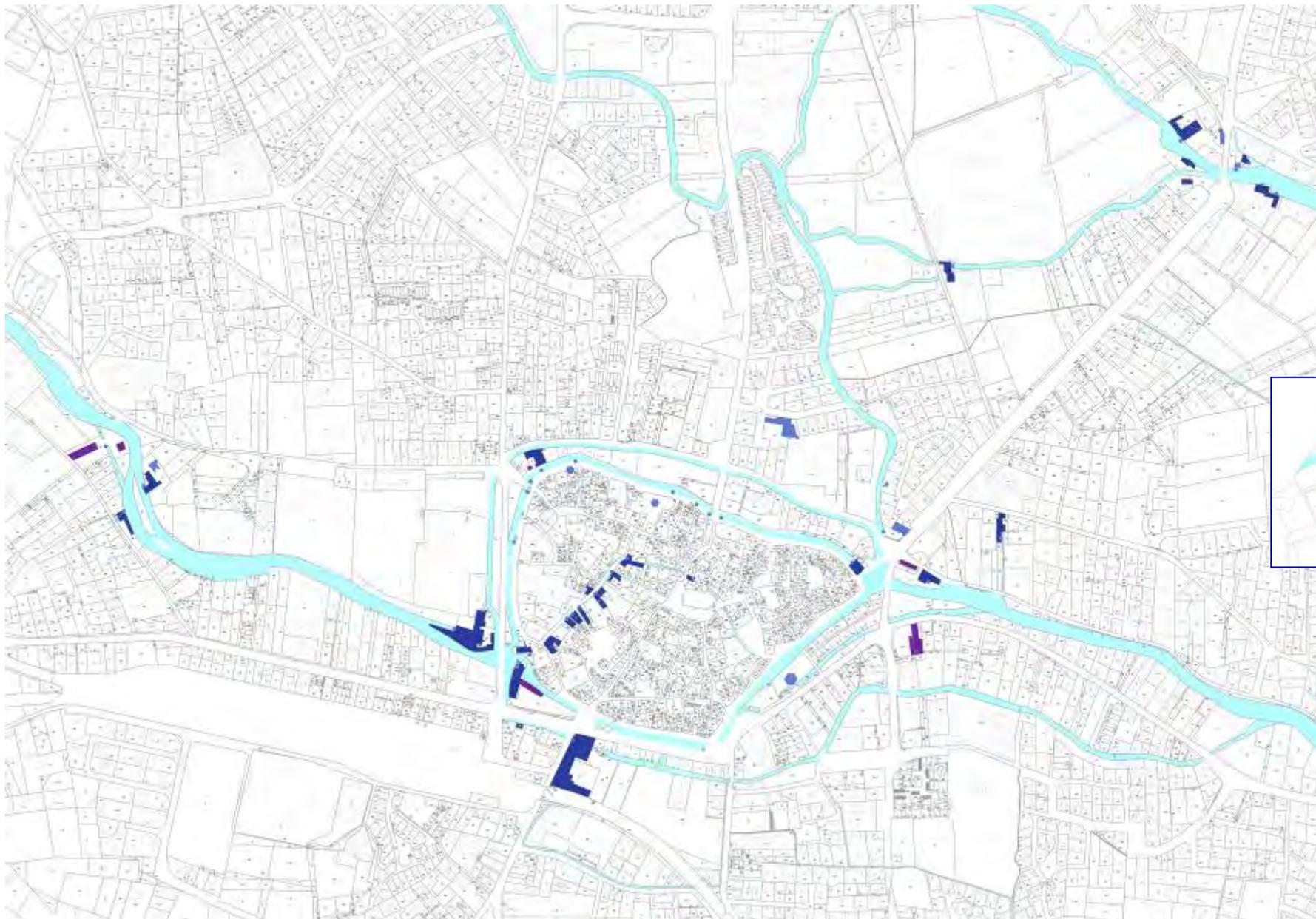


Quels implantations et types d'architecture retrouve-t-on aujourd'hui sur le territoire extra muros de L'Isle ?

Quelles spécificités, architecturales, urbaines et paysagères, présentent ces moulins, usines et fabriques ?

L'implantation des moulins, usines & fabriques
sur la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS
II.2.3. Moulins, usines & fabriques
Introduction



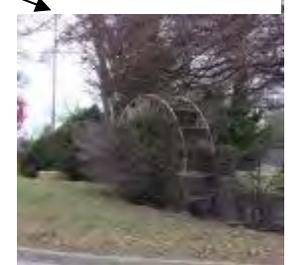
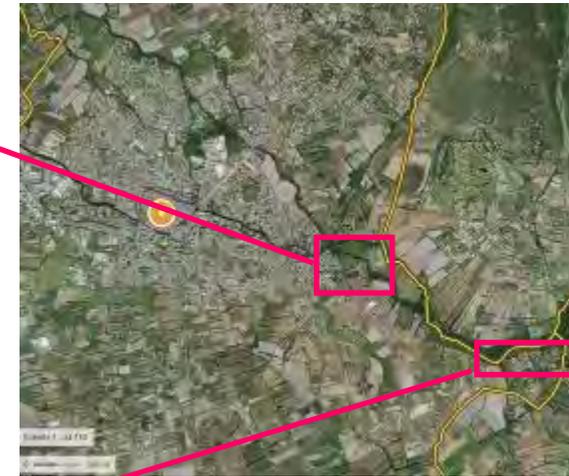
Des moulins et usines hydrauliques loin de la ville intramuros

Ils sont situés sur la branche mère de la Sorgue **avant** la ville, découpée ci-dessous sur les extraits du cadastre napoléonien de 1828, ils furent vraisemblablement les premiers sur le territoire.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

La **Sorguette**, au niveau du camping actuel, abrita un **moulin à papier** dès les XIV et XV^{ème} siècles (lié à des institutions religieuses). Puis en 1763 ce fut un des premiers **moulins à soie** de L'Isle. M. Piot (dont le nom figure sur le cadastre de 1828), n'obtint autorisation de l'utiliser qu'en 1842, pour un usage agricole.



Roue conservée de la Sorguette



Mousquet : sur la route d'Apt, à la limite de la commune avec ci-dessus report sur le cadastre actuel (en bleu l'usine elle-même et en violet les édifices associés).



Cet ensemble a vu le jour après la révolution comme plupart des usines hydrauliques (usine cédée à la société des Papeteries Navarre). Ce fut une papeterie. Son éloignement de la ville a généré une petite « cité » autonome avec les logements des ouvriers (voir pages suivantes).

Le « château » de Mousquety : la demeure bourgeoise / patronale d'une famille industrielle



Le domaine de Mousquety : comme pour les « châteaux » de l'Isle, l'architecture se pare de décors très recherchés qui affirment la réussite sociale et économique des industriels propriétaires du moulin.

Un ensemble remarquable par son unité d'expression architecturale, la richesse et la variété infinie des décors préfabriqués : céramiques, terre cuite émaillée ou moulée, briques appareillées formant des arcatures et motifs décoratifs, lambrequins à festons, marquises, balustrades...

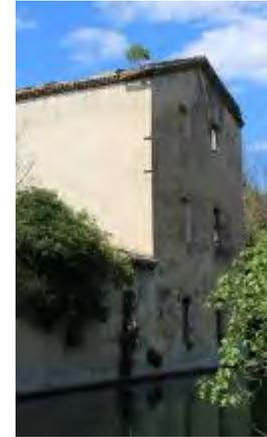


II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois



Les moulins de Mousquety.

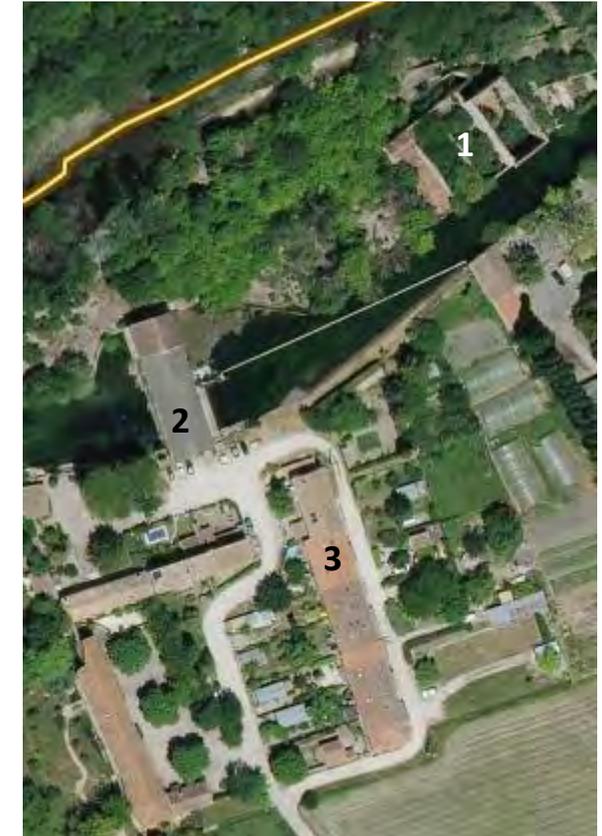
1. Le Moulin Vieux de Mousquety. Il a fait l'objet d'une concession du vice-légat Flomarino, le 13 septembre 1784, à Joseph Julian (propriétaire du domaine de Mousquety depuis 1746, qui fit construire un barrage en 1789. (source : l'ASPPI, 2010).



2. Le Moulin Neuf de Mousquety : Construit en 1869 par M. Dumas, ce moulin a permis de réorganiser la production de farine et porter celle-ci à une dimension qui faisait de la Minoterie de Mousquety le 2^{ème} de France. Il comptait 7 paires de meules mues par une turbine. Elevé anciennement de 4 étages sur rez-de-chaussée, ce moulin a été écrêté de 3 étages et transformé en centrale électrique.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois



3. Maisons d'ouvriers de la papeterie



Des moulins et usines hydrauliques loin de la ville intramuros, branche mère après la ville

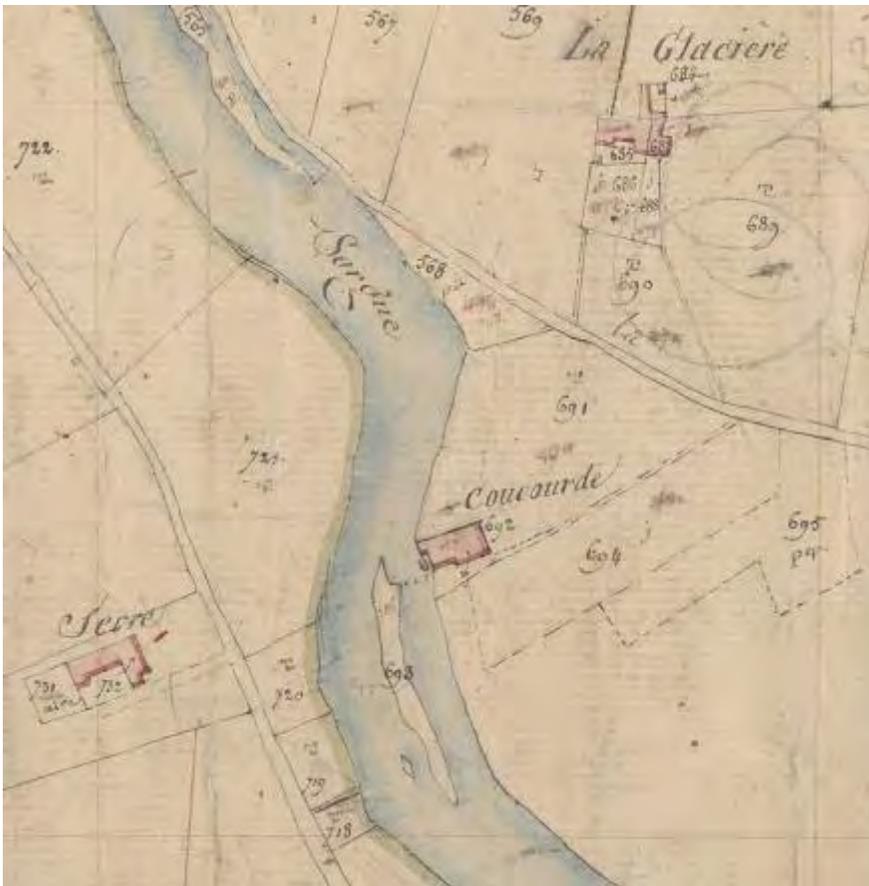
Julien GUIGUE décrit successivement :

La **tannerie** du Cours Saint Véran (1) (la cheminée ferait partie de cet ensemble) usine de 1829 (juste après le cadastre napoléonien). On peut noter qu'elle est positionnée en aval de toutes les fabriques car polluante (il ne s'agit pas de laver la laine ou la soie dans une eau souillée).

Le **moulin Saint Véran** de 1858, (rive gauche) avec son barrage, visible sur la photo aérienne donc supposé situé en (2)

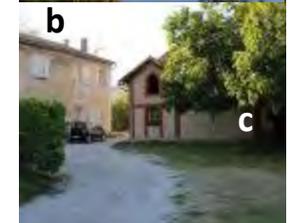
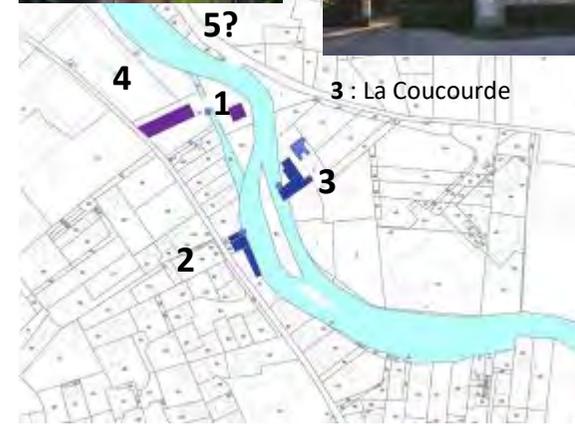
Le **moulin de la Coucourde** en (3) (autorisation de roue 1857) mais le cadastre montre son existence antérieure (a) avec des bâtiments rapportés a posteriori en **b&c** qui, de datations échelonnées, traduisent une évolution ou augmentation d'activité au cours du temps (voir page suivante).

On trouve dès les années 1860, dans cette zone aussi, l'**usine Croset de Saint-Véran (tannerie)** supposée en (4) et le **moulin Duluc**, indiqué rive droite supposé en (5) avec la conservation d'une passerelle en croisillons de fer rivetés.



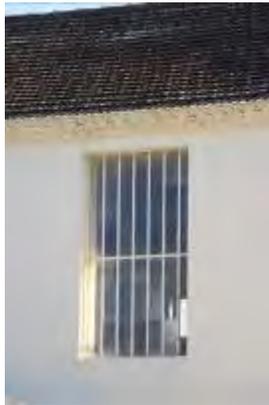
La localisation de cet ensemble a proximité de la voie ferrée a permis sa modernisation et l'expansion d'une zone industrielle.

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois



Moulins et usines hydrauliques loin de la ville intramuros, branche mère après la ville : DETAILS

Rive opposée à la Coucourde : Beaufort Ipsen industrie, argiles reprend l'implantation d'un ancien moulin, puis fabrique, puis industrie de haute technologie. Les témoignages bâtis des époques successives se côtoient dans une certaine harmonie.



1. Tannerie de Saint-Véran,
2. moulin Saint-Véran,
3. Moulin de la Coucourde,
4. usine Croset de Saint-Véran
5. Moulin Duluc



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

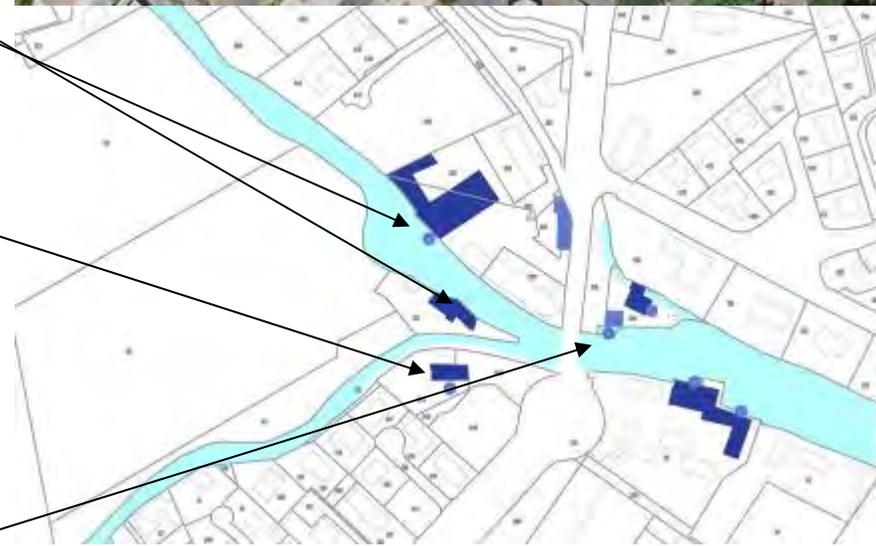
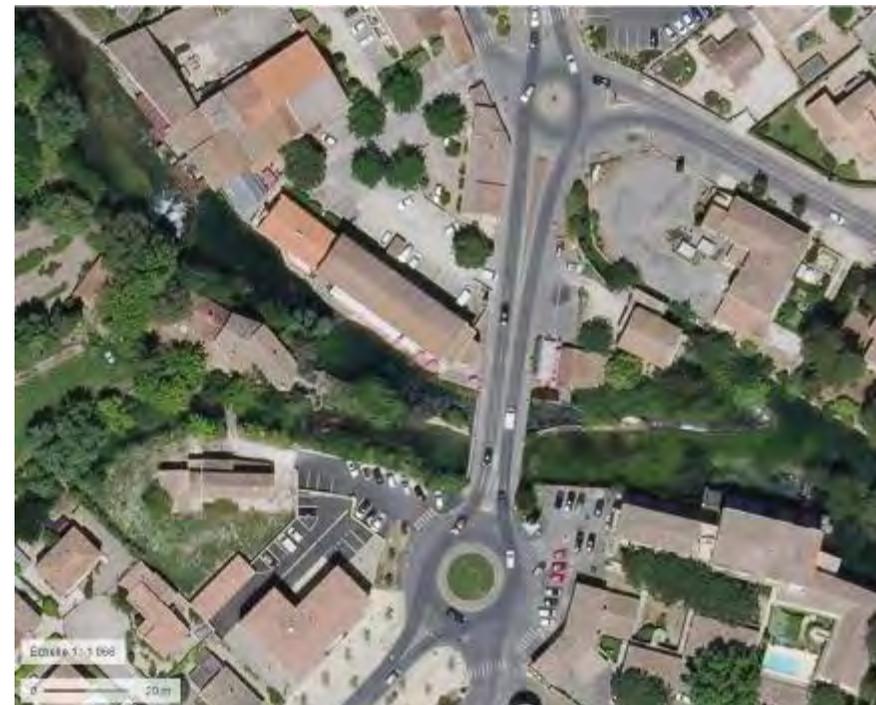




Sur le cadastre de 1788 : le moulin Chambaud

Julien GUIGUE décrit dans « Notes sur l'Isle » l'usine de la Pyramide (roue ancienne en amont du pont), l'usine de Bonaventure, l'usine Malakoff (Granet), le moulin Moricelly (moulin à farine).

On peut deviner ces implantations et dénominations sur l'extrait de cadastre de 1828 ci-dessous.



Un peu d'histoire...

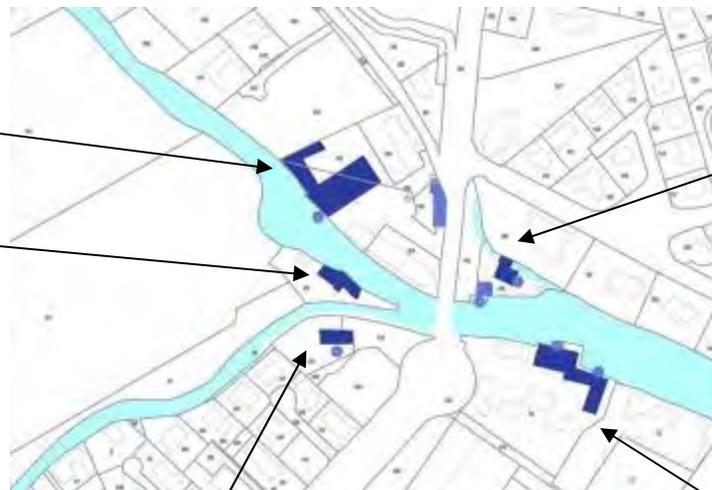
Il fut un temps où La Sorgue de la branche de Velleron ou « **Sorgue de Bonaventure** » comportait de nombreux moulins : à papier, à soie, à farine, dont on peut encore apercevoir la plupart des bâtiments et des ouvrages hydrauliques associés, depuis le Pont de la Pyramide.

Sources : Archives municipales et J.GUIGUE (1993)

Journal n°9 de la Fédération de Défense de l'Environnement du Pays des Sorgues et des Monts du Vaucluse (juin 2008)

EN AVAL DU PONT DE LA PYRAMIDE

Sur la rive droite se dresse l'« **usine de Malakoff** » dotée de ses nombreuses roues, dont au moins une fut autorisée par ordonnance apostolique. Ce bâtiment abrita une usine à décortiquer les légumes, puis une distillerie d'alcool.



Sur la rive gauche un petit moulin à farine dit « **moulin Moricelly** ». La roue date de 1850, elle servira plus tard à l'élévation de l'eau pour arroser les champs alentours.

Ce moulin se situe sur une île dite « **l'île de la Pyramide** », qui primitivement abritait 3 moulins à papiers, dont un daté avec certitude de 1563. Ces papeteries fonctionnèrent jusqu'au tout début du XVII^{ème} siècle. L'ensemble de ces moulins dit « **moulins premiers** » devint en 1890 une fabrique de tapis et couvertures, puis une cartonnerie et enfin dans leur partie principale l'usine des colles et gélatines.



EN AMONT DU PONT DE LA PYRAMIDE

Sur la rive droite : outre une roue, une longue et étroite prise d'eau servait à actionner un moulin à soie, puis à farine. Le dernier propriétaire, marchand de métaux et chiffonnier, utilisera la force motrice pour l'effilochage et le lavage des chiffons. Il s'agissait de l'« **usine Bonaventure** ».



Sur la rive gauche, un ancien moulin à foulons a été reconverti par ordonnance royale en 1822 en un moulin à soie et à farine. Plus tard, il abritera une biscuiterie, puis jusqu'aux années 1980 une minoterie. Dénommée « **usine de la Pyramide** », cette bâtisse massive comportait également une roue, disparue.

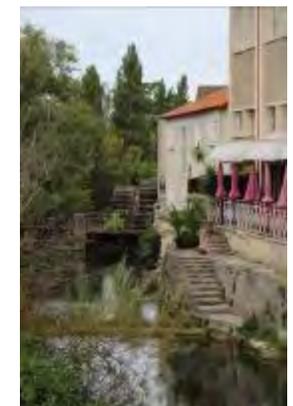


Les moulins sur la Sorgue de Velleron, à l'extrémité du cours Salviaty, actuel cours F. Peyre : DETAILS

Une architecture de volumétrie simple avec des détails soignés, caractérisée par son enracinement dans le paysage.



La perception du site faussée depuis le cours F. Peyre du fait du grillage rigide de zone industrielle.



Les Moulins sur la Sorgue de la Cigarette, amont des branches nord et sud de la ville

On trouve aujourd'hui des édifices souvent remaniés, assez disparates et de qualités architecturales inégales. C'est la relation aux sorgues, canaux d'irrigations, *conques* et fossés qui les rend constitutifs de la forme du lieu.

1. Moulins du bassin de Bouïgas : très ancien, moulin de meunier Fantin et descendants. Puis minoterie en 1894. et moulin à foulons transformé.



2. Usine Notre Dame : 1818 une usine à soie dans les dépendances de l'auberge Notre Dame. Puis fabrique de tapis et couvertures.



7. scierie : ancienne scierie Rousset citée par J. Guigue, délocalisée en 7bis?

3. Moulin neuf, ou usine du Pont Neuf : dès le XIV^{ème} siècle et jusqu'à 150 : on y trouve un moulin à papier, puis un moulin à drap. Il devint moulin à foulon, puis tout à tour, à farine, électrique, mécanique, fibre de bois, etc.

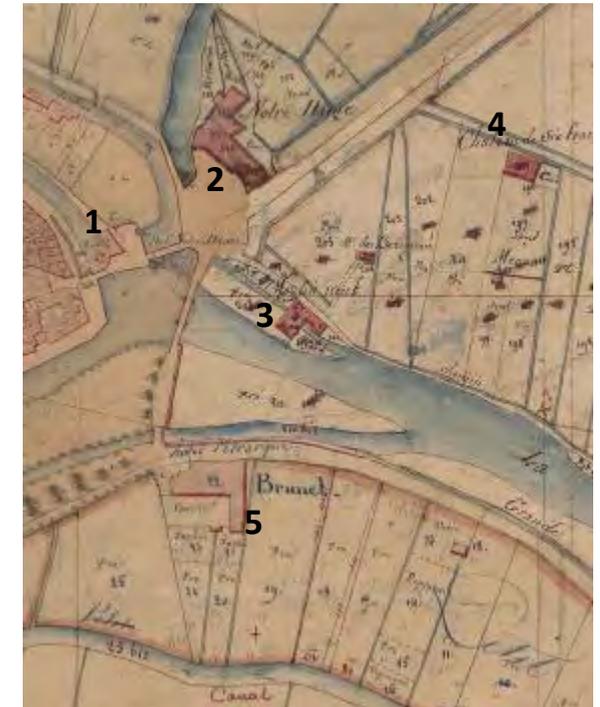
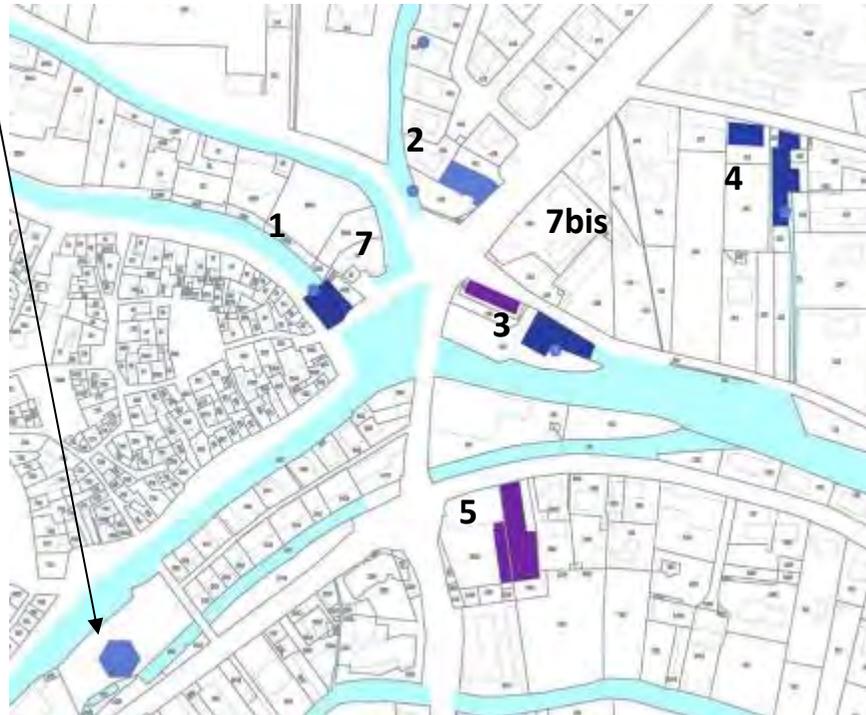


4. L'usine du Château de Six Francs devenue atelier de mécanique.



6. Moulin existant dès 1520 (C.Martin), en 1828, ce fut celui du meunier G. Milhe, en 1881, il fut transformé en **usine de plâtre** (X. Dumas) puis repris par la société des Patrières de Vaucluse (Char) qui vendit l'immeuble à la Caisse d'Epargne de l'Isle.

Il n'en reste qu'une roue avec vanne, râteau etc.



5. quelques édifices de type hangar sont liés au système d'adduction d'eau de l'**hôtel de Pétrarque**, ils sont le résultat des évolutions économiques du site et aujourd'hui abritent brocante et chambres d'hôtel.



Les Moulins sur la Sorgue de la Cigarette, amont des branches nord et sud de la ville : DETAILS

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Moulins, usines & fabriques

Le patrimoine industriel L'Islois



2. Usine Notre Dame : 1818 une usine à soie dans les dépendances de l'auberge Notre Dame.



7. ancienne scierie Rousset (délocalisée en 7bis?) pour la construction de l'immeuble années 50/60



7bis



L'immeuble ordonnancé comportait des modénatures y compris sur la partie la plus basse le long du cours Fernande Peyre.

Seul édifice qui ne marque pas de retrait par rapport à l'alignement du cours F. Peyre, il en marque le seuil. Il a perdu de sa force dans le paysage en étant englobé dans le tissu pavillonnaire.



6. derrière le mur, aujourd'hui détruit pour ouvrir le parc public sur la Sorgue, la propriété de la **fabrique de plâtre** et son « château » aujourd'hui Caisse d'épargne.



Pont de 1931 : les archives municipales modernes indiquent pour la Société les PLATRIERES, la construction d'un pont.



Ci-dessus les bâtiments ultérieurs avec l'usine de mécanique tut en longeur

Ci-contre à droite l'édifice originel sur le modèle des demeures cossues des campagnes l'isloises. A gauche sa façade pignon, son portail d'accès au jardin.

Sa porte et ses fenêtres en arc surbaissées qui peuvent le dater du XVIII^{ème} siècle.



Les fabriques de soie sur la branche nord de la ville et aux alentours de la porte de Villevieille

1 . Quai nord : 1834 autorisation pour une roue (machines à ouvrir la soie). **Fabrique vendue, à JM Pila négociant en soie à Avignon.**

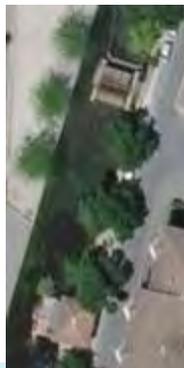
Le style du bâtiment est du même registre que les fabrique intramuros de la même époque, ou à une échelle moindre., que le moulin de la Coucourde avec sa demeure.



2. construction sur bande de terrain de 2m*10m entre la sorgue et le rempart pour l'usine de soie voisine. Aujourd'hui il en resterait pour seul vestige une *conque* sur parapet?

3. la roue des Minimes (origine XVII^{ème} s.) qui alimentait le couvent jusqu'à la Révolution, a alimenté une **fabrique de soie** après 1854. pas de vestiges apparents.

4. roue des Lices de Ville-Vieille : fonctionnait avec l'usine à soie de C. & A. Benoit (située en face), mais c'est à l'emplacement (4) de la roue nouvelle des lices de Ville-Vieille qui était exploitée par l'usine Benoit, subsistent un petit bâtiment 'aujourd'hui habitation) et sa terrasse de style rocaille, au bord de la sorgue, constituant un élément pittoresque de L'Isle.



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

5. Usine de soie face à la roue du Portalet, indiquée rive droite. Ce seraient donc ses vestiges qu'on pouvait encore voir sur la aérienne de 2000-2005 ci-contre.



6. c'est encore une usine à soie, en 1832, puis de pâtes alimentaires, qui est cédée ici à la commune pour agrandir l'école, expliquant l'aspect composite et hétérogène de la façade nord de l'école.



7. idem : usine à soie en 1836, puis moulin à huile, puis cédé à la commune (logements d'instituteurs)



Il est intéressant de constater que sur cette branche de la Sorgue au nord, les implantations de ces fabriques se sont semble-t-il maintenues assez longtemps. Elles ont généré un vocabulaire hétéroclite sur les quais nord qui alignent des façades nord de maisons modestes et des bâtiments au caractère aujourd'hui indéfini, comportant encore des espaces libres mais qui traduisent l'histoire de la ville et son lien avec la Sorgue.

Les fabriques de soie sur la branche nord de la ville et aux alentours de la porte de Villevieille : DETAILS

Au droit de l'ancienne roue neuve des lices de Villevieille : petit bâtiment réaménagé, lié à l'usine à soie d'Alphonse Benoit.



On y observe un décor sensiblement différent de celui d'aujourd'hui.



Dans les archives municipales, sont aussi cités à Villevieille : DAVID, usine à carder la laine, Villevieille (1832-1833), LILLE, usine à ouvrir la soie et à filer la laine, Villevieille (1842-1861), ROBERT, fabrique de laine (1854-1859).

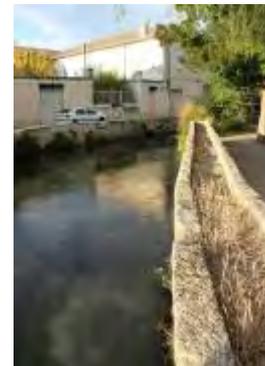
Usine à soie Pila, en amont de la port de Villevieille



Si la roue a disparu, la clôture et l'édifice semble avoir conservé toutes ses caractéristiques. Il ouvre le chemin des sorgues d'une façon très qualitative.



Sorgue des jardins, M. PILA, construction d'une passerelle (1878), Usine PILA, couverture en dalles du canal de décharge (1869),

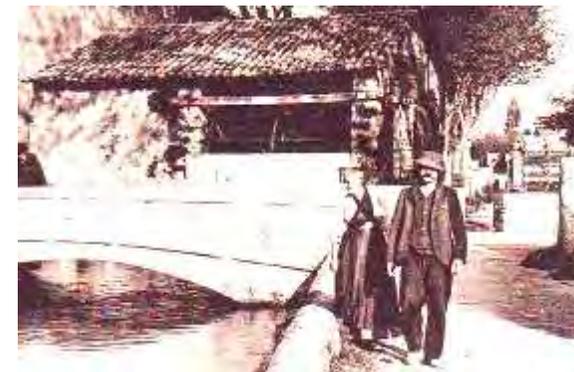
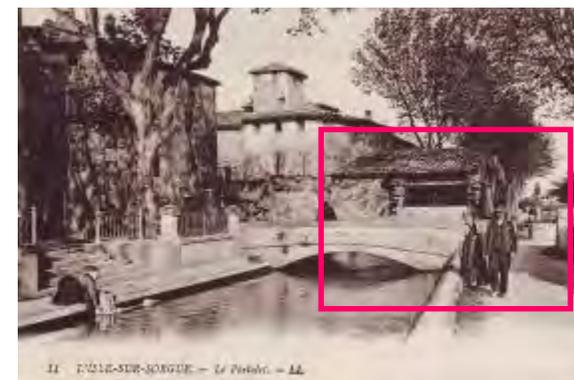


II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

Usine de soie face à la roue du Portalet indiquée rive droite. Ce seraient donc ses vestiges qu'on pouvait encore voir sur la aérienne de 2000-2005.



Les vues ancienne montre un édifice couvrant la rue motrice conservée.

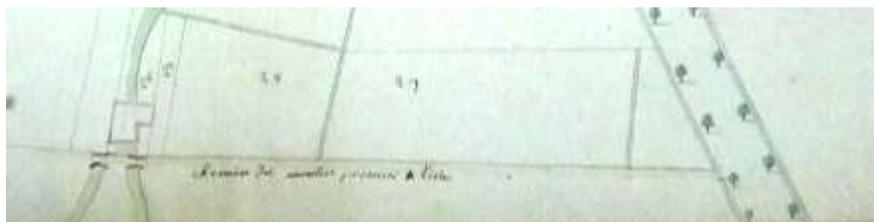


Le Moulin (s) Premier (s) : exemple de la permanence des implantations des activités économiques

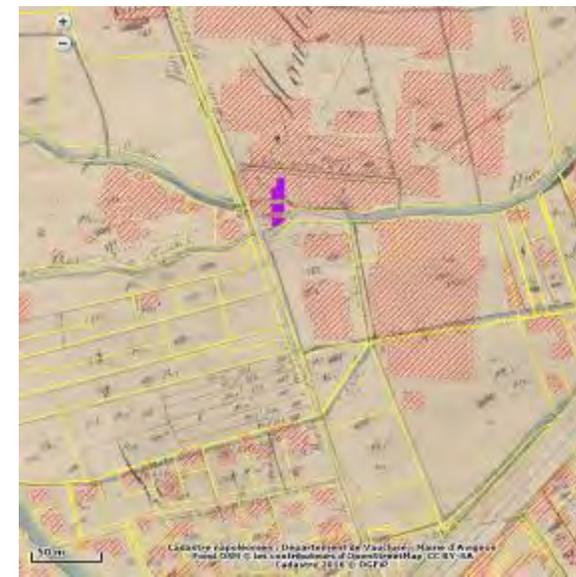
Construit dès 1562, présent sur le cadastre de 1788, il donne son nom à la section du cadastre napoléonien. Aujourd'hui le siège de Rousselot (industrie alimentaire (gélatine)).



Extrait du cadastre de 1788 : chemin du Moulin Premier à l'Isle qui rejoint le cours Salviaty



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois



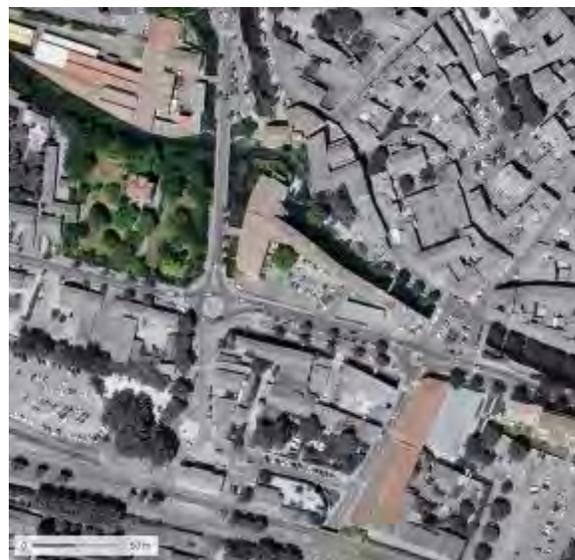
Extrait des « Notes sur l'Isle » de Julien GUIGUE

60-61 et 62. *Moulins Premiers*. — Le premier moulin y fut installé à une époque très ancienne. C'est près de ce moulin qu'avait probablement été établi le troisième moulin à papier dont parle H. Chobaut « construit à L'Isle en 1563, vers le Moulin Premier dit-il, « par le papetier Pierre Grilhard, originaire d'Angoulême, qui « s'était marié à L'Isle le 14 mars 1540. (Etude Dunan 1540 N° « 956). En 1584, il fonctionnait et appartenait à sa veuve, mais il « cessa peu d'années après, à la fin du XVI^e siècle ou au commen- « cement du XVII^e ».

En 1788, les Moulins Premiers appartenait à Pierre Fantin, foulonnier; ils furent réglementés par l'ordonnance royale du 9 novembre 1846. Des modifications furent apportées au régime des usines par l'arrêté du 25 novembre 1854. Elles appartenait alors : un moulin à Tiran Charles Marie, devenu également propriétaire du second moulin, précédemment à Courtet Victor; le troisième appartenait à Courtet Alexandre, puis à ses héritiers : Courtet Jules à sa veuve, née Millet et après elle à leur gendre, le docteur Santon, de Carpentras. L'ensemble des Moulins Premiers devint, en 1890, la propriété de Fourmon Frédéric, fabricant de tapis et couvertures, puis de Gamet Frères fabricants de cartons. La partie principale est actuellement l'usine de la Sté des Colles et Gélatines; et l'autre partie des Hoirs Maximim Gamet.

Les Moulins proches de la ville intramuros : autour du Pont des Cinq Eaux et du Canal du Moulin Vert.

Des exemples de la permanence des implantations depuis les moulins aux activités économiques actuelles



Le Pont des Cinq Eaux voit le plus grand dénivelé d'eau donc la plus grande puissance motrice (nécessaire pour le travail de la laine) . Il concentre un grand nombre de fabriques, dont la famille Brun fut propriétaire. Ces ensembles comportant à la fois les roues, les fabriques, les édifices associés, demeures et « château » de l'Isle, forment ensemble une image caractéristique de d'entrée de ville

14. rue des Hospices : d'abord liée à la maison de la Charité en 1660, puis également à la commune pour les abattoirs, et enfin à L. Vian propriétaire de la fabrique du Grand Jardin. Siège actuel des draps de laine de Brun de Vian-Tiran.

19. rue de l'école Benoit, son édifice dont on devine les ruines desservies par une passerelle condamnée.

20. rue du Grand Jardin, autorisée en 1831, en 1881 passe dans la famille Brun de Vian-Tiran . Actuellement usine de couvertures Brun de Vian-Tiran



32 . Usine dite « la Valabrègue » existerait « de temps immémorial » puis affiliée à la manufacture Brun de Vian Tiran, fabricant renommé de drap de laine.

26. rue du Moulin Vert : « la première roue datait d'une époque très ancienne. »... « 1848 propriétaire Camus » puis achat par les frère Brun-Champein fabricants de couvertures e 1880 ... aujourd'hui Village des Antiquaires de la Gare

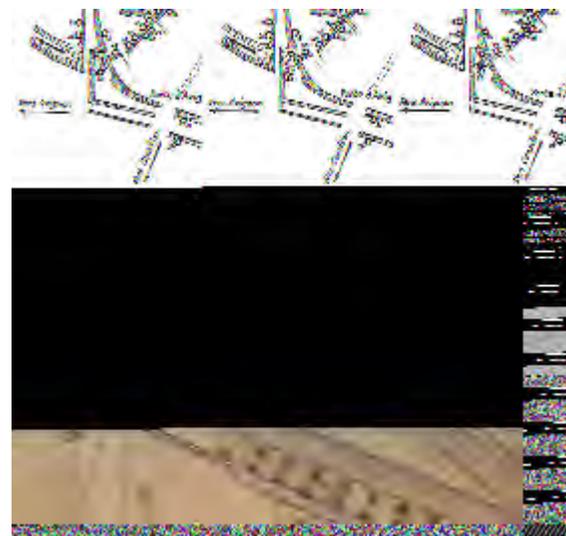
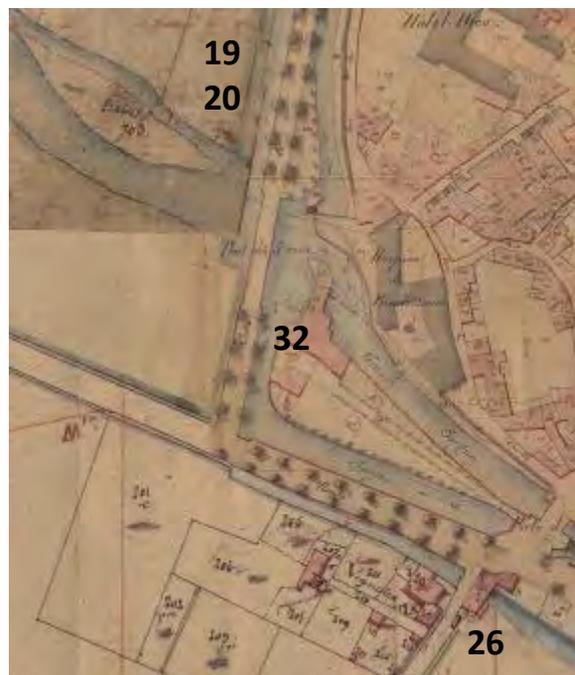
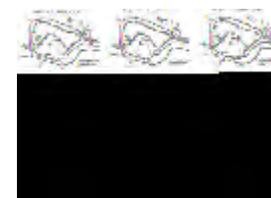


Illustration extraits de « Notes sur l'Isle » de Julien GUIGUE



Les Moulins Brun, de part et d'autre du pont des Cinq eaux : DETAIL



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Le patrimoine industriel L'Islois

Le principe d'implantation des ouvrages hydrauliques : installations & ouvrages régulateurs

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Moulins & ouvrages associés

Les installations

indispensables pour le bon fonctionnement des roues

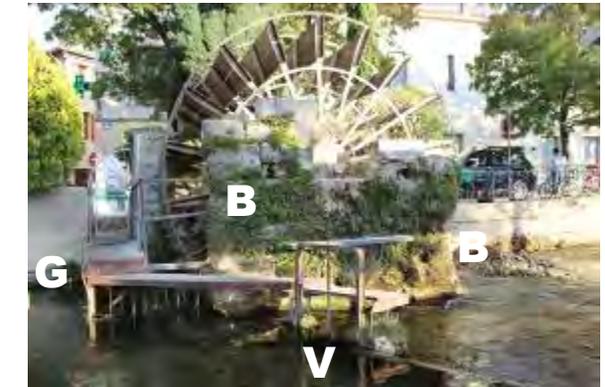
La **contre-planche** permet d'éviter que des branches viennent se coincer entre la roue et le radier. Il s'agit de pièces prolongeant l'aube, que l'on peut facilement changer.

Les **bajoyers (B)** sont les deux murs qui entourent la roue pour y « accompagner » l'eau.

En amont de la roue se trouve une **grille (G)** : son rôle est d'arrêter les herbes et les branches afin que celles-ci ne se bloquent pas dans la roue et diminuent, voire bloquent son fonctionnement.

Le **radier** est un fond maçonné contre lequel tourne la roue pour « bloquer » l'eau, c'est-à-dire plus ou moins la forcer à aller contre les aubes et ainsi faire tourner la roue.

Le **Sorgomètre**, « régulateur passif » en plomb, permettait de mesurer le niveau de la rivière. Il jouait un rôle important, car il permettait d'évaluer le niveau de la Sorgue à Fontaine, mais aussi parce que sur le plat pays qu'est la plaine des Sorgues, chaque moulin devait contrôler son débit afin de ne pas gêner le voisin. Un bossage sur le Sorgomètre définissait le « niveau zéro » à ne pas dépasser. D'ailleurs sous Louis-Philippe, les niveaux étaient réglés au ½ millimètre près. La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue en comptait deux : l'un sur l'Arquet, et l'autre dans la Rue des Roues.



Les ouvrages régulateurs

assurent la maîtrise du débit pour un fonctionnement satisfaisant des roues

Un **barrage** avec gestion des vannes en fonction des hauteurs de la rivière (crues).

Les **vannes de réglage (V)**, situées devant la roue, permettent de contrôler le débit, donc la puissance de la roue.

Remarque :

A l'Isle sur la Sorgue, certaines roues à aubes étaient à l'intérieur des bâtiments. Elles étaient ainsi mieux protégées des intempéries (météo, vent...) mais aussi à l'abri de la lumière, qui favorise le développement des mousses...

Les Ouvrages associés :
amenées d'eau, aqueducs en pierre de taille

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS
II.2.3. Moulins, usines & fabriques
Les ouvrages associés



Franchissement d'un bras de sorgue au Pont des Cinq Eaux



Aqueduc utilisé en réemploi pour former un garde corps ou en place suivant leur dispositif d'origine

Reste un ouvrage maçonné sur le canal du Moulin Vert (ancienne Sorgue des Névens) avec petit aqueduc perpendiculaire amenant l'eau à l'hôtel Saint Martin.



Porte de Villevieille

Les Ouvrages associés : roues



Les roues

Emblématiques de L'Isle-sur-la-Sorgue, les roues caractérisent le paysage urbain de l'ensemble de la ville et de ses faubourgs. Immobiles ou en mouvement, elles sont les témoins imposants de leur époque, essentielles dans les activités lainières qui ont assuré l'essor économique de L'Isle au XIX^{ème} siècle :

- par leur positionnement sur un canal d'amenée vers un moulin, une usine ou une fabrique ;
- par leur conception métallique (assemblage par rivets, engrenages...);
- par leur besoin d'un entretien régulier (enlèvement de la mousse et des concrétions calcaires, remplacement des planches...)



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Les ouvrages associés



Les Ouvrages associés : roues

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Moulins, usines & fabriques Les ouvrages associés

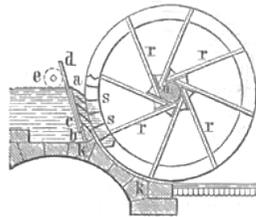
Quatre grandes familles de roues

existent, correspondant chacune à un système d'alimentation en eau particulier :

- La **roue par en-dessus** (dite aussi roue à augets) : l'eau arrive par un canal et se déverse sur le sommet de la roue, emplissant des godets qui par leur poids, vont descendre, actionnant la rotation du tronc.
- La **roue de poitrine** : L'eau arrive contre la roue, entre le sommet et l'axe.
- La **roue de côté** : l'alimentation arrive par le côté, en dessous de l'axe.
- La **roue à aubes** : comme dans notre région, dite **roue par en-dessous**. L'eau pousse les aubes, qui sont généralement planes. Il existe aussi des aubes courbes (notamment celle du rond-point de la Pyramide à L'Isle sur la Sorgue) qui permettent d'améliorer de rendement d'énergie lorsque le courant est faible.



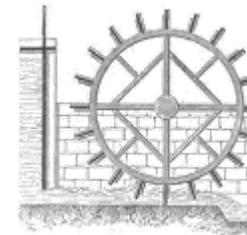
Roue par-dessus



Roue de poitrine



Roue de côté



Roue à aubes

La Roue du Moulin Blanc aux Taillades
C'est probablement la plus grande roue des environs : son diamètre approche les 10 m.

Parmi les 4 grandes familles de roues, les plus représentées à L'Isle-sur-la-Sorgue sont les roues à aube. Pour une plus grande efficacité des roues, certaines portions du cours d'eau passant sous la roue est maçonné ou dallé, de manière à ce que le niveau d'eau soit constant (réduction des risques d'affouillements).



Rond-point de la Pyramide



Porte de Villevieille

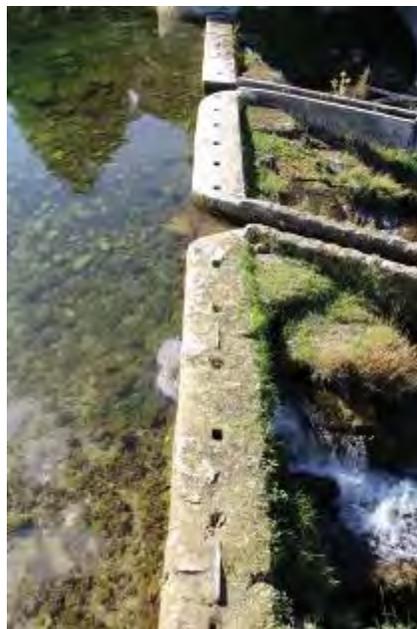


La Roue de Valabrègues
Elle est entraînée par la plus haute chute d'eau de L'Isle (2 m), et produit 60 chevaux (soit 45 Kwatts). Elle possède de nombreux bras, épaissis par les dépôts de calcaires.

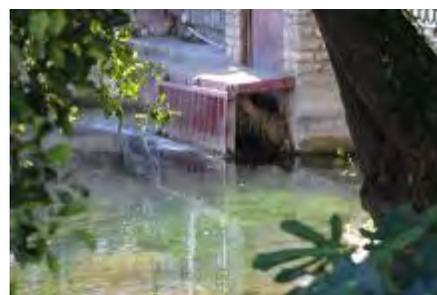
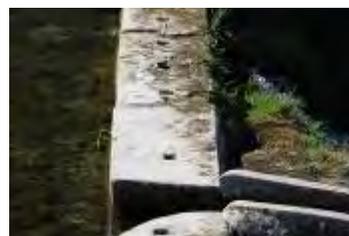
Les Ouvrages associés :
amenées d'eau, aqueducs en pierre de taille & grilles

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS
II.2.3. Moulins, usines & fabriques
Les ouvrages associés

Bassin de Bouigas



Sorgue de la Cigarette



Les Ouvrages associés :
martelières, vannes...



Martelière & Vanne
de l'ancien Moulin Vert
détails d'ouvrage hydraulique



Vestiges de mécanisme de martelière
à proximité du Moulin Premier



II.2. LA VILLE EXTRA MUROS
II.2.3. Moulins, usines & fabriques
Les ouvrages associés

II.2.4. L'étalement urbain des XX et XXI^{ème} siècle

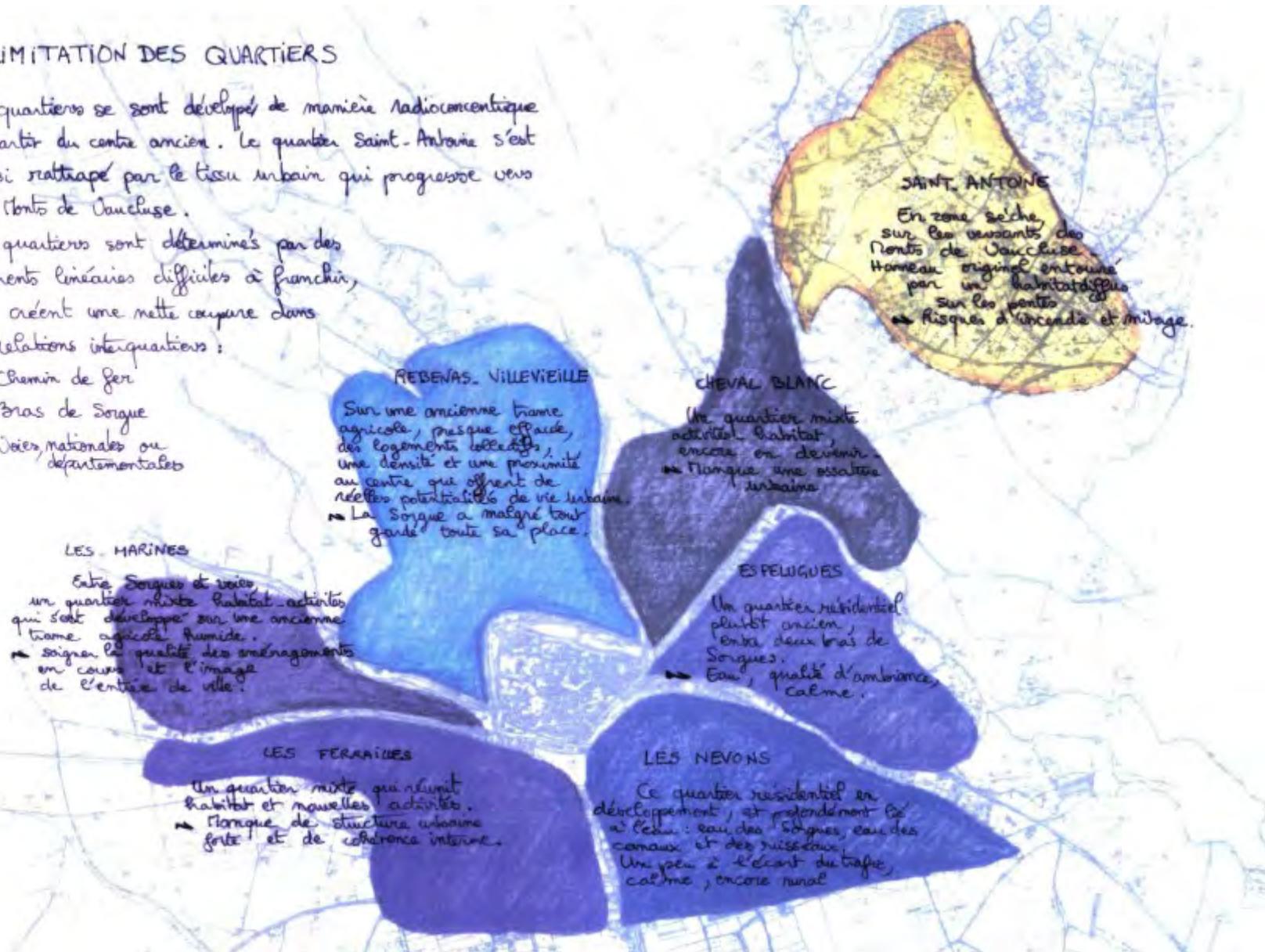


DELIMITATION DES QUARTIERS

Les quartiers se sont développés de manière radiocentrique à partir du centre ancien. Le quartier Saint-Antoine s'est ainsi rattrapé par le tissu urbain qui progresse vers les Monts de Vaucluse.

Les quartiers sont déterminés par des éléments linéaires difficiles à franchir, qui créent une nette coupure dans les relations interquartiers :

- Chemin de fer
- Bras de Sorgue
- Voies nationales ou départementales



Extrait :

Plan Paysager Communal de L'Isle-sur-la-Sorgue (Agence Paysages, 1993)

II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE

II.2.4. L'étalement urbain au XX^{ème} s

L'omniprésence de l'eau



Les bords de Sorgues

L'eau a façonné la ville ancienne. La ville résulte des aménagements de la Sorgues, depuis le Partage des eaux jusqu'en aval de l'agglomération.

Le décret impérial du 27 mars 1852 promulgue la séparation en deux branches de la Sorgue, en aval de la ville. Ce texte prévoit des proportions : 5/12^e pour la branche de Velléron (avec un mur déversoir de 35m) et 7/12^e pour celle de l'Isle (et un déversoir de 60m). Cet espace est appelé bassin des Espeluques ou Partage des Eaux.

Le canal de l'Arquet, bras de la Sorgue, traverse le centre historique de la ville. L'eau était utilisée à des fins exclusivement domestiques (habitants et bétails), puis au développement de l'industrie. Elle s'est révélée une précieuse source d'énergie. Au XVIII^e et tout début du XIX^e siècle, le nombre de roues sur le canal de l'Arquet s'est considérablement accru (on en recense alors 17).

Le bassin de Bouïgas constitue un des points centraux de la commune car il fractionne à nouveau la branche mère de la Sorgue en quatre cours d'eau : la Sorgue du midi, celle du nord (ou des hors), la Sorgue des jardins (ou du pont Frès) et celle des Capucins.

Le pont des Cinq Eaux est un point névralgique de l'Isle où se rejoignent les deux branches de la Sorgue du midi, le fuyant du Moulin Vert, la Sorgue de Villeveille et celle des jardins. En 1741, le cours de Villeveille et le pont des Cinq Eaux ont été créés pour permettre la communication extra muros de la Porte d'Avignon et de celle de Villeveille.

II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

- b) Les contours de la ville
- Les bords de Sorgue



Bassin des Espeluques
ou Partage des Eaux

Le terme « Espeluques » vient du provençal *Espeluch* et du latin *Spe-lunca* qui signifie grotte, ancre ou encore caverne.



Bassin de Bouïgas

Le terme « Bouïgas » vient du provençal et du latin XXX) signifie ...

Pont des Cinq Eaux



Les tissus urbains de l'étalement du XX^{ème} siècle

La zone pavillonnaire

La trame urbaine plus récente de la ville s'est souvent greffée sur le centre par extensions successives, qui se sont traduites par une accumulation de voies de desserte secondaire ou d'impasses. En effet, il n'est pas / plus question de rues, mais de « voie », du fait de la circulation et la mise en accessibilité de secteurs géographiquement dissociés ou juxtaposés, mais aussi de la quasi-absence d'espaces publics ou de leur manque d'aménagements et de confort.

Le tissu pavillonnaire se décompose en parcelles systématiquement clôturées, : la maison particulière placée en leur centre est isolée de ses voisines comme de la voie.

Certains lotissements présentent pourtant un exemple d'agencement intéressant : des clôtures coordonnées, importance donnée au cheminement piéton et aux espaces collectifs, le principe de plantation d'arbres d'ornement (même si le choix des essences est parfois discutable : pins parasols, mûrier à papier...).

Les principaux caractères déqualifiants

des zones pavillonnaires sont :

- La minéralisation excessive des espaces,
- Le surdimensionnement des surfaces allouées à l'automobile au détriment des autres usages,
- L'absence d'arbre de haute-tige,
- La forte présence des réseaux aériens,
- La disparité des clôtures (formes, matériaux, hauteurs...)...



II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE

II.2.4. L'étalement urbain au XX^{ème} s

Les tissus urbains



Les aspects les plus qualitatifs

des zones pavillonnaires sont :

- Une certaine homogénéité de clôtures (formes, matériaux, hauteurs...),
- La réduction maximale des surfaces minéralisées allouées aux voitures,
- L'enterrement des réseaux,
- La végétalisation des espaces collectifs et privés...



Les tissus urbains de l'étalement du XX^{ème} siècle

Les immeubles collectifs

A proximité du centre historique de L'Isle-sur-la-Sorgue, divers immeubles collectifs ont été construits, notamment depuis les années 1970, pour créer des ensembles de logements assurant un niveau de confort correct.

Une organisation du bâti, une densité et une proximité par rapport au centre, qui offrent de réelles potentialités de vie urbaine.

Malheureusement, on a laissé trop de place aux chaussées, ce qui provoque des coupures fortes entre chaque côté de la voie (bruit, danger).

Le parti végétal s'est très souvent limité à remplir avec une gamme de végétaux très communs, les espaces résiduels entre l'emprise des bâtiments et celles des infrastructures routières.

Pourtant ces quartiers pourraient, avec la mise en œuvre d'un projet d'aménagement urbain de qualité, devenir un prolongement agréable du centre-ville...



II.2. LES FAUBOURGS DE LA VILLE

II.2.4. L'étalement urbain au XX^{ème} s

Les tissus urbains



Les zones d'activités

Positionnées en entrées de ville sur les principaux accès à la ville, telles que la Z.A.A de la Grande Marine sur la route d'Avignon ou la Z.A. de Saint-Antoine sur la route de Carpentras, les zones d'activités sont marquées par un paysage de qualité médiocre qui ne valorise ni l'image de marque de l'entreprise qui s'y est installée, ni le cadre de vie des habitants L'islois, ni encore l'attractivité de la ville touristique.

Outre l'absence de coordination des volumes, de l'implantation et de l'architecture des bâtiments, ces zones d'activités souffrent également de la prolifération des encarts publicitaires, enseignes et pré-enseignes, ainsi que du traitement médiocre, voire quasi-inexistant, des espaces publics.



II.2.5 Les entrées de ville



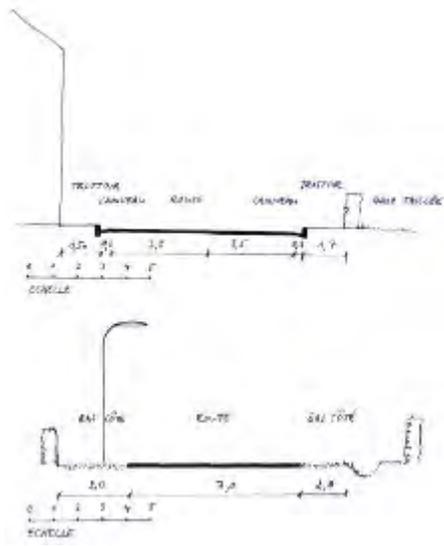
La Route d'Apt et l'avenue Charmasson

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Les entrées de ville Route d'Apt & Av. Charmasson



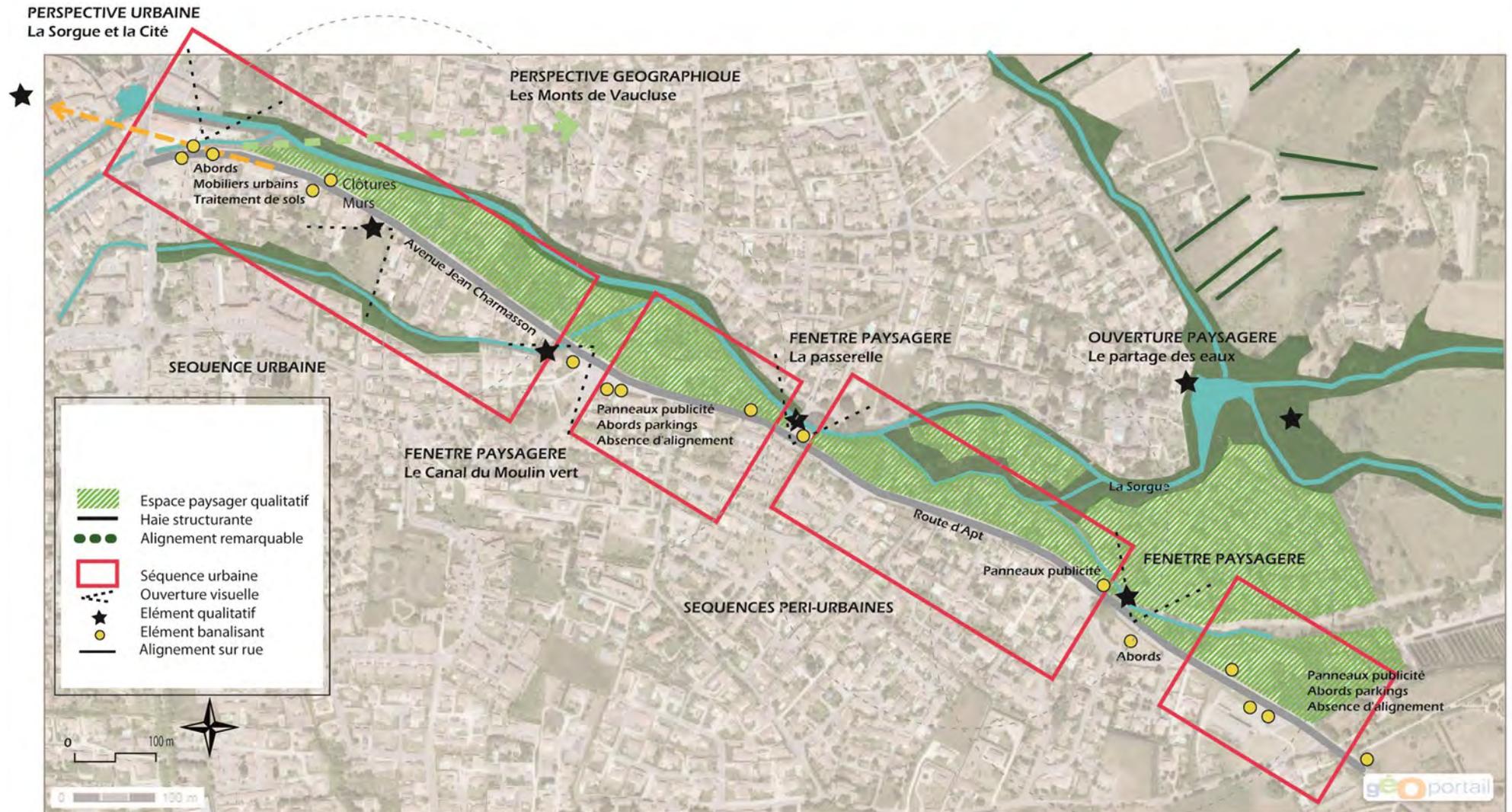
La Route d'Apt et l'avenue Charmasson

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Les entrées de ville Route d'Apt & Av. Charmasson



Constats :

- Une route très large, marquée par une vitesse excessive
- Une entrée communale anonyme,
- Un paysage très routier, sans d'aménagement modes doux sécurisants
- Une urbanisation progressive de part et d'autre de la route
- Une fermeture du paysage agricole par enrichissement
- Un linéaire sans séquences transversales
- Des panneaux publicitaires non maîtrisés (nombre et taille)
- Des abords non soignés, banalisant et « dénaturalisant »
- Un accompagnement végétal hétérogène mais présent
- La Sorgue très rarement visible bien que très proche (passerelle)
- Des éléments bâtis (murets, clôtures) disparates et limitant les vues





La Route d'Avignon

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Les entrées de ville

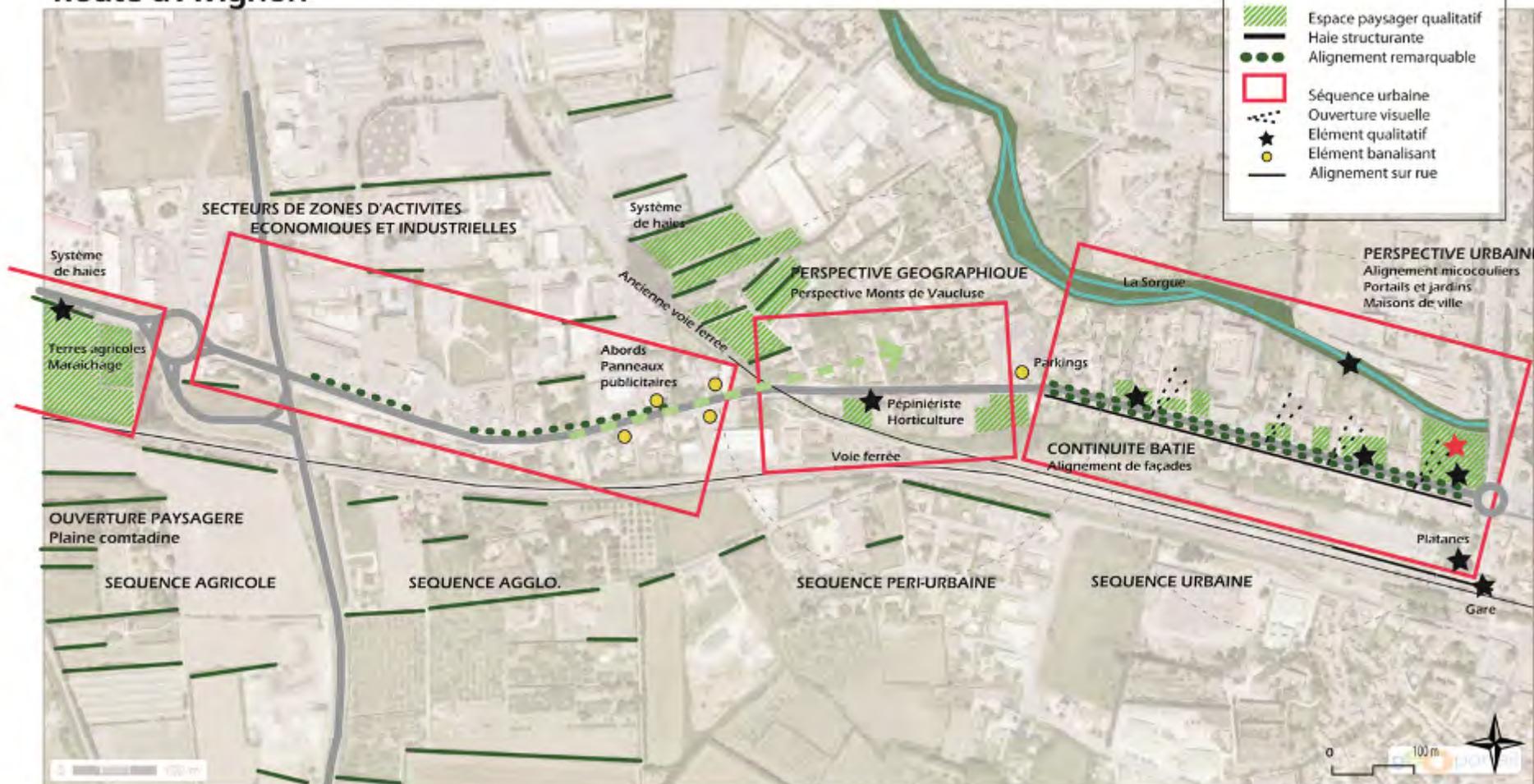
Route d'Avignon



Constats :

- Dynamique de fermeture paysagère en cours dans la plaine agricole (une quasi continuité bâtie intercommunale)
- Rare perspective sur la plaine et le relief des Monts de Vaucluse
- Des panneaux publicitaires non maîtrisés (taille)
- Éléments bâtis disparates et banalisants (locaux économiques, murets, clôtures)
- Un embellissement paysager des abords routiers qualitatif
- Ancienne voie ferrée et secteur « péri-urbain » en mutation
- Une rotule urbaine stratégique au droit du parking commercial
- Le cours E. Zola structuré et accueillant
- Un patrimoine végétal très présent
- A proximité de la ville historique intra muros, des abords qualitatifs (portails et clôtures sur parcs et jardins) avec des maisons de ville et château en retrait

DES SEQUENCES URBAINES ET PAYSAGERES Route d'Avignon



La Route de Carpentras & le Cours Fernande Peyre un accès historique fortement banalisé par de vastes zones d'activités

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Les entrées de ville Route de Carpentras

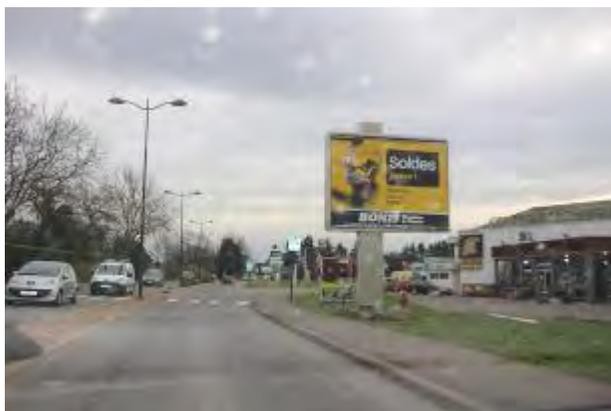


La Route de Carpentras & le Cours Fernande Peyre un accès historique fortement banalisé par de vastes zones d'activités

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Les entrées de ville

Route de Carpentras



Constats :

- Perspective urbaine et paysagère remarquable du Cours Fernande Peyre (en devenir)
- Perspective géographique sur les Monts de Vaucluse
- Arrivée de la Route de Fontaine-de-Vaucluse, Grand Site de France
- Paysage péri-urbain avec « zones » commerciales
- Contexte routier et ambiance bruyante
- Abords de la Sorgue de Velleron anonyme et banalisée
- Pollution visuelle (enseignes, abords parkings)
- Locaux d'activités banalisant
- Clôtures et murets hétérogènes

La Route de Carpentras & le Cours Fernande Peyre un accès historique fortement banalisé par de vastes zones d'activités

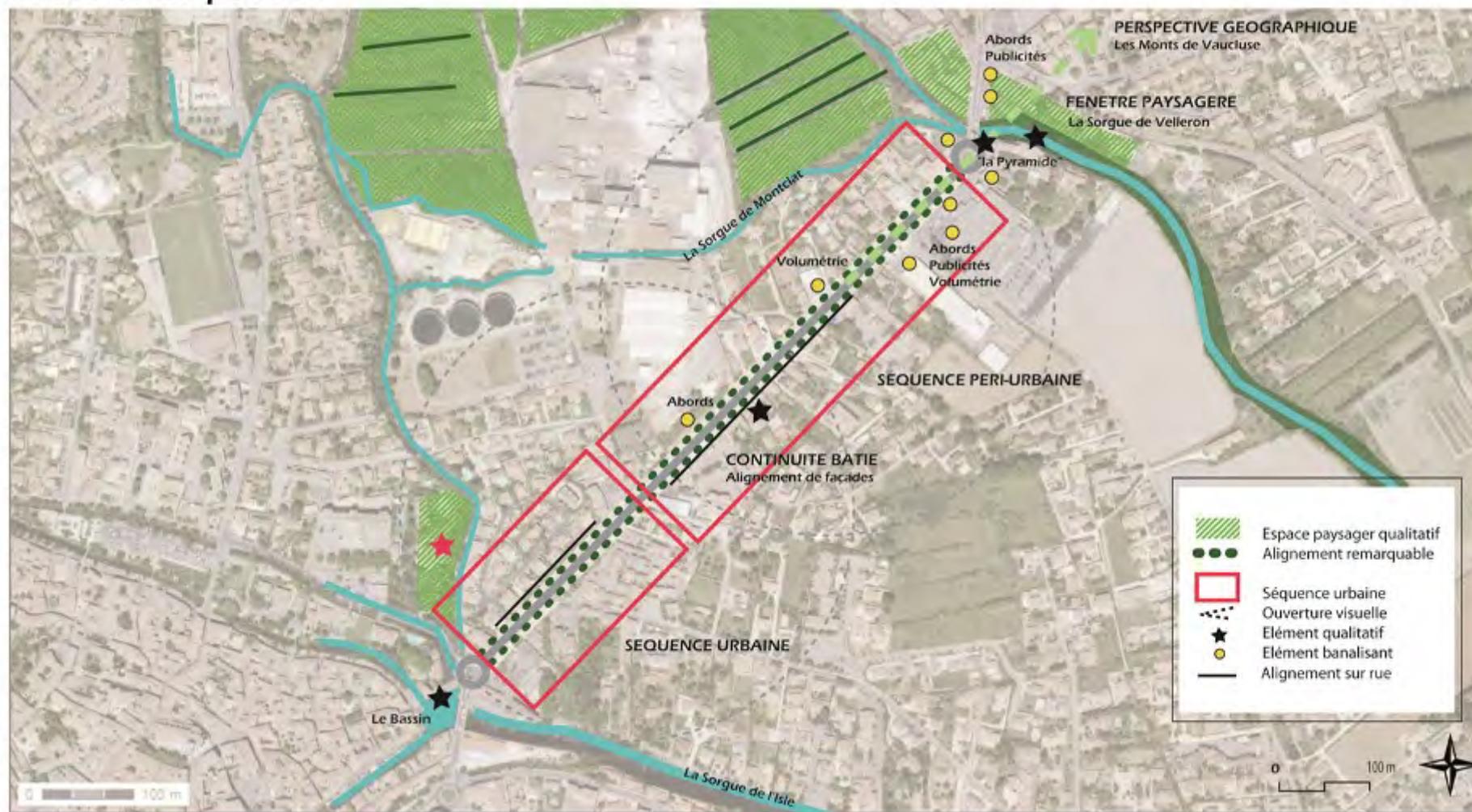
II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Les entrées de ville

Route de Carpentras

DES SEQUENCES URBAINES ET PAYSAGERES

Route de Carpentras



La Route de Velleron

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Les entrées de ville Route de Velleron



La Route de Velleron

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Les entrées de ville

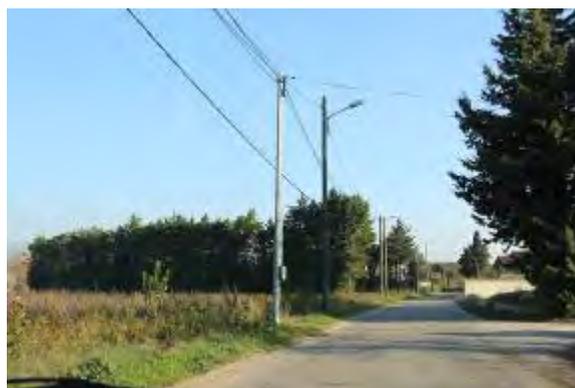
Route de Velleron

Constat :

L'entrée de la route de Velleron (RD 31) garde un caractère rural.

Le passage entre la campagne cultivée et la ville se fait de façon progressive, la route devient un cours urbain sans passer de « porte », les habitations se font simplement davantage présentes de part en part de la route.

La route n'est pas bordée d'un alignement, mais les arbres sont très présents (haies, ripisylve...).



La Route de Cavaillon traversant Velorgues

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Les entrées de ville

Route de Cavaillon



La Route de Cavillon traversant Velorgues

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Les entrées de ville Route de Cavillon



La Voie Ferrée

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS II.2.3. Les entrées de ville Voie de Chemin de Fer



La Voie Ferrée

II.2. LA VILLE EXTRA MUROS

II.2.3. Les entrées de ville

Voie de Chemin de Fer

Constat :

Reliant Avignon, Cavaillon et Marseille, et mettant en connexion les réseaux ferroviaires (TGV) et aériens (aéroport de Marignane), la voie ferrée constitue également une entrée de ville importante et très fréquentée pour L'Isle-sur-la-Sorgue..

Le paysage perçu depuis la voie ferrée intervient de manière forte dans la perception de la ville / commune par les passagers, qu'ils soient habitants, visiteurs ou touristes.

Le passage de la campagne cultivée aux faubourgs de la ville se fait de façon progressive, les habitations se faisant progressivement plus présentes de part en part de la voie.

Selon l'orientation de la voie, les bâtiments jalonnent son trajet par leur façade nord et/ou sud, ou au contraire leur murs-pignons...



DES SEQUENCES URBAINES ET PAYSAGERES
La Gare, une autre entrée de ville



An aerial photograph of a rural landscape. In the center, a large, multi-story stone building with a grey roof stands on a sandy or gravelly area. To the left, a river flows through a green field. In the background, there are more buildings and a road. The overall scene is a mix of natural and built environments.

II.3. Les entités rurales & rurbaines de L'Isle-sur-la-Sorgue

II.3. LES ENTITÉS RURALES ET/OU RURBAINES DE L'ISLE

Introduction



Outre sa ville historique, L'Isle-sur-la-Sorgue compte plusieurs entités rurales et urbaines dans lesquelles vit une grande partie des habitants de la commune.

Celles-ci sont de deux formes :

- **Des hameaux-villages**, dont le développement urbain et démographique différencié a déterminé leur appellation :
 - Le village de Velorgues,
 - Le quartier Saint-Antoine,
 - Le hameau du Petit-Palais,
- **Un bâti dispersé des campagnes**, constitué de nombreuses fermes, mais aussi de bastides aristocratiques ou d'établissements religieux.



II.2.1. Les hameaux-villages de L'Isle

Cliché Perret - Clariot, édit.

LE PETIT PALAIS - Vue des Ecoles

Velorgues : Un village médiéval dans la plaine

L'histoire du développement du village

Le hameau de Velorgues était autrefois, une petite agglomération distincte de l'Isle.

Les origines du lieu remontent à l'antiquité (découvertes au XX^{ème} siècle de plusieurs fragments de statues de marbre et d'objets divers) lorsqu'un domaine gallo-romain occupait probablement cette partie du territoire l'islois. A l'exemple d'autres sites, une église, placée sous le vocable de Saint-Andéol, est peut-être créée dans l'Antiquité tardive pour christianiser ce domaine, embryon d'une structure villageoise. Vers l'an mil, l'église devient un prieuré de l'abbaye de Montmajour et au XII^{ème} siècle, la seigneurie passe définitivement aux mains du pouvoir laïque.

L'un des seigneurs fait construire une tour massive, à quelques mètres au nord de l'église qui garde une fonction paroissiale. Le *castrum* de Avellonicum, véritable agglomération de plaine, entourée d'une enceinte et d'un fossé appartient à quelques-unes des grandes familles aristocratiques du secteur : les Amic au XIII^e s. et les Cavalier au XIV^{ème} siècle. Velorgues ne se remettra jamais des troubles de la seconde moitié du XIV^{ème} et du XV^{ème} siècle : il s'ensuit un lent déclin et une ruine progressive des constructions anciennes.



II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

II.2.1. Les hameaux-villages de L'Isle Velorgues



Extrait du Cadastre Napoléonien (1828)

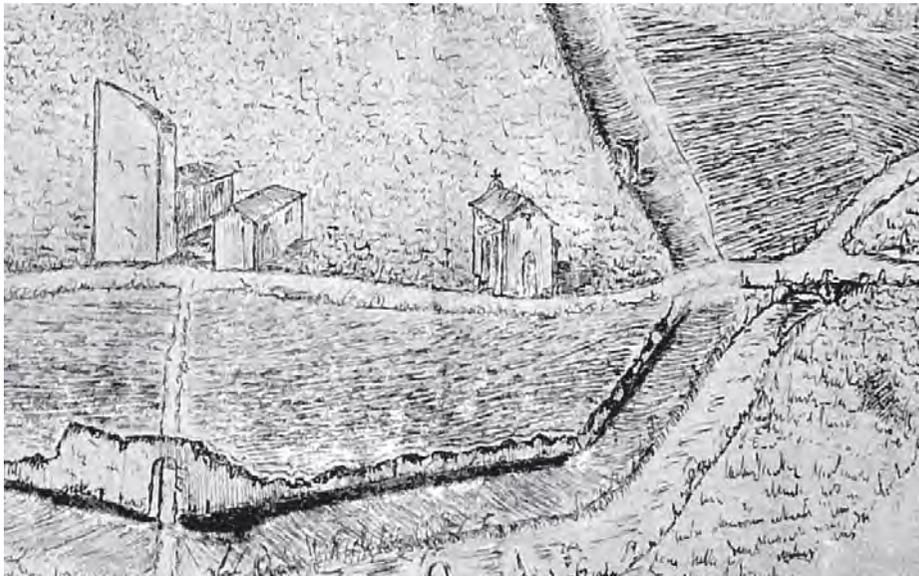
Des origines antiques...

Velorgues semble avoir des origines antiques puisque plusieurs découvertes importantes ont été effectuées depuis un siècle (tête de femme en marbre blanc, tête de satyre, monnaies massaliote⁸) et plusieurs lieux de découverte de sépultures sont encore actuellement évoqués par les habitants. Les quelques tessons protohistoriques et antiques ainsi que les blocs en grand appareil retrouvés lors de cette opération tendent à corroborer cette hypothèse.

Néanmoins, on ne sait rien de l'organisation de ce site qui pouvait être un simple vicus ou un domaine agricole important.

II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES
II.2.1. Les hameaux-villages de L'Isle
Velorgues

Détail de la vue générale de Velorgues au XVIII^{ème} s.



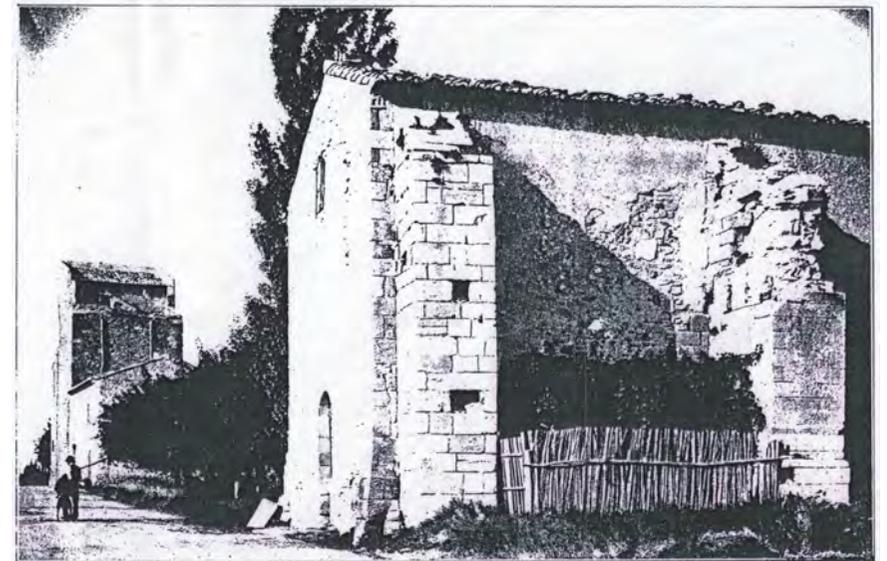
Une tour de Velorgues au XVIII^{ème} s.
 En arrière plan, la tour seigneuriale encore conservée (coll. particulière).



La chapelle Saint-Andéol de Velorgues à la fin du XIX^{ème} s.



La chapelle de Velorgues autour de 1900.
 Elle conserve encore son portail sur le pignon ouest.



Velorgues et sa chapelle Saint-Andéol

L'ancienne église priorale et paroissiale de Velorgues paraît ne pas être affectée par les transformations radicales qui ont bouleversé son proche environnement depuis le Moyen-Âge.

A l'exception d'une entrée de garage, percée au détriment d'une porte antérieure, l'architecture médiévale de cet édifice semble miraculeusement préservée. L'édifice mesure 17 m de longueur pour 8 m de largeur et s'élève sur plus de 9 m de hauteur. Son plan présente une nef unique de deux travées, prolongée vers l'est par une abside semi-circulaire. La présence d'une porte latérale obturée au sud, laisse à penser que cet édifice a été construit au moins en deux campagnes distinctes. Au XI^{ème} siècle, l'église Saint-Andéol possède probablement une abside voûtée en cul de four, prolongée par une nef charpentée.

Plus tard, dans le courant du XII^{ème} siècle, l'édifice primitif est pourvu d'une voûte en plein cintre reposant sur des doubleaux et des arcatures aveugles latérales. Ce système de voûtement apposé sur la structure primitive est contrebuté à l'extérieur par de puissants contreforts. Un décor en « dent d'engrenage », caractéristique du XII^{ème} siècle, est positionné en partie supérieure des murs gouttereaux. Une pierre de dédicace est conservée dans l'abside et des traces de peintures sont apparentes sous les badigeons couvrant la voûte en cul de four. Au nord de la deuxième travée, un arc noyé dans la maçonnerie, montre qu'il existait une chapelle latérale dont on retrouve la trace sur les contreforts extérieurs.



II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES II.2.1. Les hameaux-villages de L'Isle Velorgues



L'implantation du castrum

L'un des seigneurs fait construire une tour massive, à quelques mètres au nord de l'église qui garde une fonction paroissiale. Le *castrum* de Avellonicum, véritable agglomération de plaine, entourée d'une enceinte et d'un fossé appartient à quelques unes des grandes familles aristocratiques du secteur : les Amic au XIII^{ème} siècle et les Cavalier au XIV^{ème}. Velorgues ne se remettra jamais des troubles de la seconde moitié du XIV^{ème} et du XV^{ème} siècle : il s'ensuit un lent déclin et une ruine progressive des constructions anciennes.

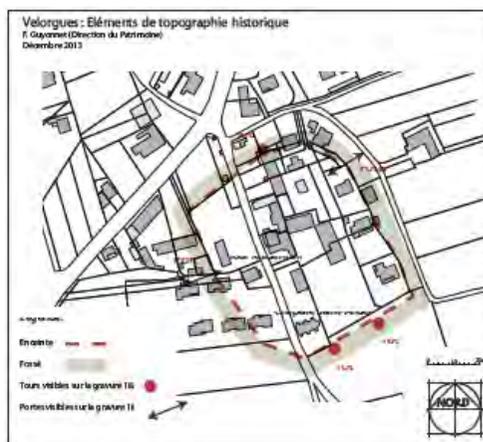
Au sud, un sondage profond (fouilles de juin 2014) implanté contre le mur de clôture a livré la tranchée de récupération de l'enceinte médiévale du *castrum* ainsi que des niveaux alluvionnaires du Calavon recelant du mobilier néolithique et des ossements épars pouvant provenir de sépultures anciennes (Antiquité tardive ?) perturbées.

Aux alentours de la chapelle ont été mis à jour trois niveaux successifs de sépultures. Le premier niveau de tombes, dont la chronologie ne semble pas dépasser le XIV^{ème} siècle, était très mal conservé car certaines sépultures étaient détruites à plus de 80 %. Le dernier niveau, principalement caractérisé par des tombes en coffrage de pierres n'a pas été fouillé lors de cette campagne.

Au nord, le sondage est resté limité en profondeur et a mis en évidence le sol du cimetière (une seule tombe fouillée) et les fondations d'une chapelle latérale du bas Moyen-Âge dont le sol était malheureusement détruit. Un sondage profond à l'extrémité nord a fait apparaître des niveaux cendreux plus anciens, peut-être du haut Moyen-Âge.



* La ville enserrée dans ses remparts.
L'église, la tour, une porte monumentale,
la multiplicité des ponts qui traversent les bras de Sorgues.



II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

II.2.1. Les hameaux-villages de L'Isle Velorgues



Source : GUYONNET F., DADURE M., DUVERGER N., DONDERIS P. & MINDAOUI L. (2014). *Chapelle Saint-Andéol : Fouille archéologique programmée en Juin 2014. Rapport final d'opération. Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue. Décembre 2014. 142 p. + annexes.*

La renaissance de Velorgues au XIX^{ème} siècle

Relégué au rang de simple hameau de L'Isle, Velorgues renaîtra progressivement à partir de la fin du XIX^{ème} siècle.

Plusieurs édifices marquent le développement du village à cette époque, en particulier :

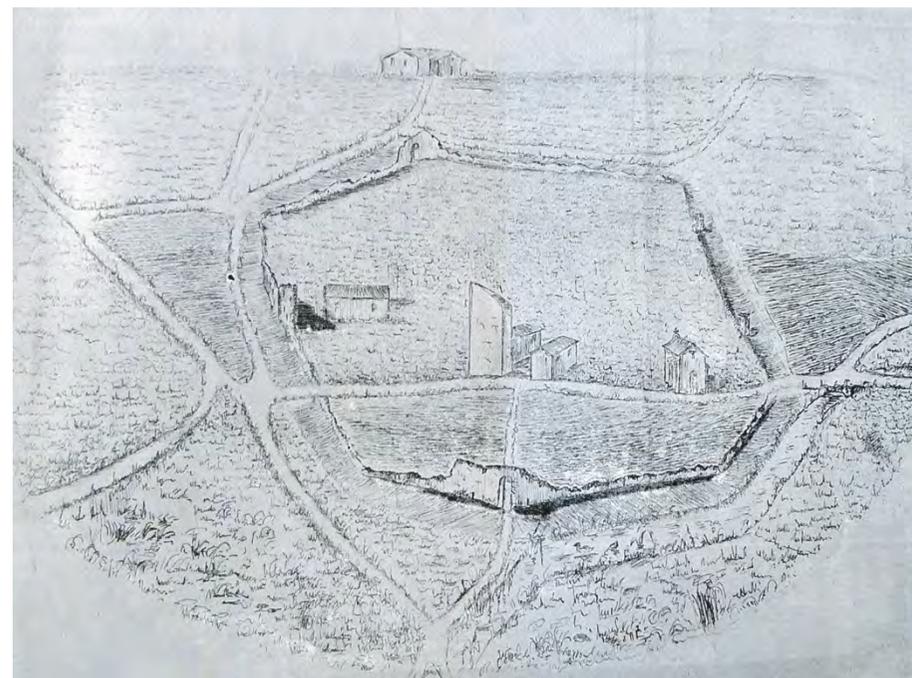
- L'école communale,
- plusieurs fermes implantées le long des voies, dont les bâtiments d'habitation correspondent à la typologie en cours, ouvrant leur façade principale orientée au sud sur une cour ombragée par un platane et/ou une treille...



II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

II.2.1. Les hameaux-villages de L'Isle

Velorgues



Dessin représentant Velorgues au XVIII^{ème} siècle (V. Laval).
L'enceinte en ruine est encore entourée d'une partie de son fossé. Hormis la tour et la chapelle Saint-Andéol, seules quelques maisons subsistent.



Le village de Velorgues aujourd'hui

Actuellement, il n'existe aucun lieu de sociabilité à Velorgues hormis un bar-restaurant plutôt fréquenté par les artisans locaux.

L'augmentation de la population depuis une dizaine d'année se concrétise par une urbanisation anarchique sous forme de lotissements où réside une population qui travaille dans les centres urbains voisins (L'Isle, Cavaillon, Avignon).

Organisation urbaine

Centralités,

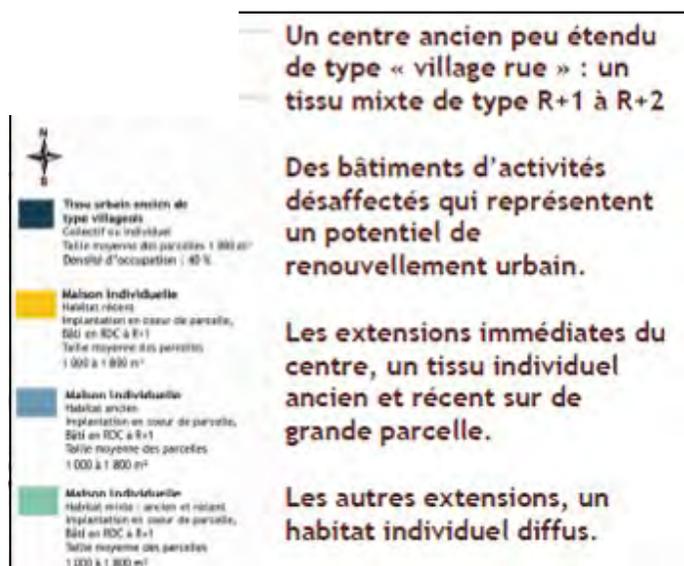
Patrimoine paysager, viaire et bâti structurant...

Séquences urbaines

II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

II.3.1. Les hameaux-villages de L'Isle

Velorgues



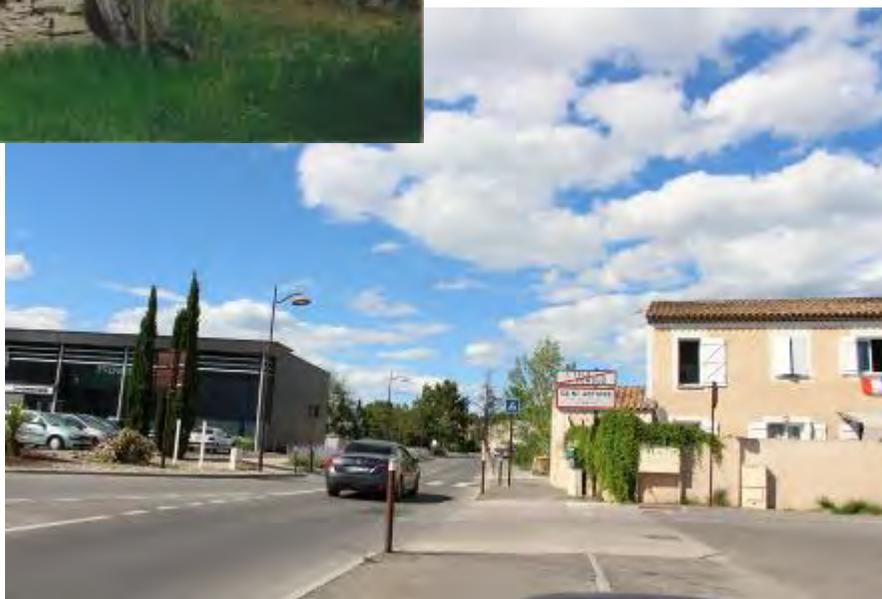
Le hameau de Saint-Antoine

Autrefois hameau relativement peu dense, constitué de propriétés agricoles et dépendances éparses, et d'un prieuré dont il reste des vestiges intéressants (cf. photo ci-dessous), Saint-Antoine est de nos jours un quartier bien identifié de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Abritant près d'un quart de la population communale, ce quartier a connu un fort développement urbain au cours des dernières décennies, transformant radicalement les paysages très agricoles et ruraux en zones d'urbanisation hétérogène. Le quartier se caractérise par un habitat diffus très cossu sur le relief collinaire, relativement ancien (2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle), auquel ont suivi le développement récent de divers secteurs d'habitat pavillonnaire, ainsi que l'implantation puis l'extension de zones commerciales le long de la route de Carpentras.



Légèrement en retrait de la route « historique » de Carpentras, des commerces de proximité et une école primaire créent une centralité qui structure et identifie le quartier Saint-Antoine.



II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES II.3.1. Les hameaux-villages de L'Isle Saint-Antoine

